



Rapport financier annuel au 31 décembre 2018



Société Anonyme au capital de 545 472,96 euros
Siège social : 20 Rue Jean Mazon
21000 DIJON
399 693 811 RCS DIJON



SOMMAIRE

Attestation de la personne morale	3
Le Mot du Président	4
Partie 1 : Rapport de gestion Groupe ONCODESIGN du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 20 Juin 2019	6
Partie 2 : Comptes consolidés et Annexes des comptes consolidés	34
Partie 3 : Comptes sociaux Oncodesign SA au 31 décembre 2018	68

Les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées.

Le rapport de certification est en cours d'émission.

Attestation de la personne morale

« J’atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés et annuels pour l’exercice écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport annuel d’activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les douze mois de l’exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu’une description des principaux risques et des principales incertitudes pour l’exercice suivant. »

9 avril 2019 à Dijon

Philippe Genne
Président Directeur Général



Le Mot du Président

Au terme de l'année 2018, nous avons généré une croissance de près de 26% de nos revenus et produits d'exploitation et franchit pour la première fois la barre des 30 millions d'euros. Cette croissance est principalement soutenue par le chiffre d'affaires du groupe, qui passe le cap des 20 millions d'euros en 2018. Celui-ci est en forte hausse pour la troisième année consécutive, en croissance de 40% après une hausse de 28% en 2017. Nous sommes en bonne voie pour atteindre notre objectif ambitieux d'un chiffre d'affaires minimum de 40 millions d'euros en 2020, dont 30 millions d'euros en service. Cette croissance solide et régulière de notre chiffre d'affaires démontre que l'intégration des équipes du centre de recherche qui ont rejoint Oncodesign et la montée en puissance commerciale sont réussies. Concrètement, l'élargissement de notre gamme d'offres en dehors de l'oncologie, à l'instar de la signature du premier contrat de service intégré de « *Drug Discovery* », avec les laboratoires Pharmaceutiques Galderma spécialisés en dermatologie, entité médicale de Nestlé Skin Health, sont les leviers de croissance de notre activité de service dans les années à venir.

Tout cela a été réalisé dans avec une parfaite maîtrise des coûts et du cash au regard de la réduction de la perte d'exploitation comparée à 2017 et du maintien du niveau de la trésorerie à fin 2018 malgré des efforts soutenus sur nos programmes de recherche internes. Mi-2018, nous avons sélectionné 4 programmes de *Drug Discovery* internes (LRRK2, RIPK2, ALK1, MNK1/2) pour concentrer nos efforts de recherches et aboutir à court moyen terme sur des candidats médicaments. Pour la quatrième année consécutive nous n'avons toujours pas fait appel au marché boursier au travers d'une augmentation de capital alors que le contexte général n'est pas favorable au secteur de la biotechnologie comme le traduit le décrochage important du cours des actions biotechs en général. Notre business model fonctionne correctement, il nous permet de continuer nos développements stratégiques à un rythme soutenu sans dilution des actionnaires.

Sur le plan commercial, nos efforts se sont traduits par une augmentation du carnet de commande de 94% avec notamment, sur la période considérée, la signature de plusieurs contrats de partenariat de service pluriannuels (Erytechs, Esai, Galderma, IPSEN...) et une augmentation de nos ventes aux US.

Par ailleurs, à la suite du rachat du centre François Hyafil puis de Bertin Pharma Services respectivement en décembre 2016 et en septembre 2017, nous avons notamment pour objectif cette année de finaliser l'intégration opérationnelle de ces acquisitions et le regroupement des équipes de Bertin sur ce même site des Ulis. Cela s'est accompagné du déploiement d'une organisation pérenne adaptée à une société passée d'une centaine de salariés en 2016, à plus de 220 salariés répartis sur 3 sites dans 3 pays en 2018.

Nous avons consolidé la direction financière du groupe autour d'un nouveau Directeur Financier, arrivé en février 2018, et d'une nouvelle équipe comptabilité, Administration des Ventes et de Contrôle de Gestion, redimensionnée pour répondre aux enjeux de taille et de réactivité attendus. Par ailleurs, Oncodesign a également mis en place une communication nouvelle à destination de ses actionnaires. Elle se veut plus pédagogique en essayant de donner des perspectives à plus long terme et en expliquant la stratégie de développement et la place des actions réalisées (lettre aux actionnaires, présence sur les réseaux, ...). Un nouveau directeur du business développement et marketing a pris également ses fonctions depuis fin 2017 ; il s'agit de l'ex-PDG de Bertin Pharma avec autour de lui de nouveaux recrutements et la constitution d'une Business Unit spécifique pour l'Amérique du Nord. Oncodesign a été distingué par le Prix de l'innovation CFHEBDO News en mai 2018.

A ce jour, les équipes du CFH sont notamment impliquées au cœur des projets de Partenariat et de Licensing ainsi que dans la réalisation d'études pour le compte de clients et le site des Ulis a été reconfiguré pour

accueillir les équipes et le matériel de Bertin Pharma y compris sous statut BPL. Cela permet aujourd'hui à Oncodesign d'accélérer le développement de son activité Service en France et à l'international en élargissant sa gamme d'offres en dehors de l'oncologie tout en poursuivant ses efforts sur les programmes de Drug Discovery développés en interne et la préparation d'une phase 3 pour évaluer le radiotracteur.

Enfin, il faut noter la fin de la Phase 1 du Radiotracteur anti-EGFR muté dont les résultats positifs autorisent la réalisation de la phase 3. Notre partenaire Cyclopharma a été racheté par Curium (fond de pension anglais) qui n'a pas souhaité poursuivre le partenariat précédent. Nous sommes à la recherche d'un nouveau partenaire spécialisé. Notre participation dans le cadre de l'infrastructure IDMIT a été officialisée lors de son inauguration. IDMIT a comme objectif de faciliter et accélérer la concrétisation de résultats fondamentaux précliniques obtenus chez les primates non humains, pour aboutir à des voies thérapeutiques ou prophylactiques déployables en essai clinique chez l'Homme en infectiologie. En rachetant Bertin Pharma nous avons repris ses droits dans ce programme stratégique et l'accès à cette plateforme va nous permettre d'augmenter sensiblement notre panel de services dans les années à venir. Enfin, le programme Oncosnipe s'est poursuivi malgré des difficultés de recrutement clinique et il a reçu l'aval de BPI.

En conclusion, une très bonne année de transition avec des résultats en croissance, en ligne avec nos objectifs affichés pour 2020.

Partie 1 : Rapport de gestion Groupe ONCODESIGN du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 20 Juin 2019

1	Le compte de résultat 2018	8
1.1	Les revenus et produits d'exploitation	8
1.1.1	Le chiffre d'affaires.....	8
1.1.2	Les autres revenus et produits d'exploitation.....	10
1.2	Le résultat d'exploitation.....	11
1.3	Les charges d'exploitation	12
1.4	Les effectifs Oncodesign Groupe 2018.....	12
1.5	Les Dépenses de Recherche et Développement	13
1.6	Le résultat net consolidé	14
2	Les clés de lecture de l'activité 2018	14
2.1	Les entrées de commandes.....	14
2.2	L'analyse comparative du second semestre 2018 par rapport au premier semestre.....	16
2.3	La trésorerie du Groupe en 2018	17
3	Faits marquants.....	17
3.1	Les événements clés de l'année 2018.....	17
3.2	Evènements postérieurs à la clôture.....	19
3.2.1	Signature du partenariat Servier.....	19
3.2.2	Fusion des entités légales.....	19
3.3	Évolution prévisible et perspectives d'avenir.....	20
4	Risques et incertitudes auxquels la société est confrontée	20
4.1	Risques liés à l'activité de la société.....	20
4.1.1	Risques liés aux prestations d'étude.....	20
4.1.2	Risques liés aux programmes de recherche et développement	21
4.1.3	Risques liés à l'accueil de nos produits par la communauté scientifique	22
4.1.4	Risques liés à notre environnement concurrentiel	22
4.1.5	Risques de dépendance aux hommes clés.....	23
4.2	Risques opérationnels	24
4.2.1	Risques liés à la sous-traitance.....	24
4.2.2	Risques industriels, biologiques et/ou liés à l'environnement	24
4.3	Risques réglementaires, juridiques et judiciaires.....	26

4.3.1	Risques liés à la protection des droits de propriété intellectuelle.....	26
4.3.2	Risques liés aux octrois d'autorisations réglementaires	29
4.3.3	Risques liés aux évolutions législatives et réglementaires.....	30
4.4	Risques financiers.....	30
4.4.1	Risque lié à l'accès à des avances publiques.....	30
4.4.2	Risque lié au crédit d'impôt recherche	30
4.4.3	Risque de liquidité.....	31
4.4.4	Risque lié au besoin en financement à venir	31
4.4.5	Risque de change	32
4.4.6	Risque de taux d'intérêt	32
4.4.7	Risque de volatilité des cours de l'action de la Société	32
4.4.8	Risque de dilution.....	32
4.5	Assurance et couverture des risques	32
5	Conclusions	33

1 Le compte de résultat 2018

Oncodesign groupe - Compte de résultat

en €m	FY18	FY17	Evolution
Données consolidées			
Chiffre d'affaires	20.09	14.31	+ 40.4%
Autres revenus et produits d'exploitation	12.68	11.61	+ 9.2%
Total revenus et produits d'exploitation	32.76	25.91	+ 26.5%
Achats consommés	(16.55)	(14.37)	+ 15.2%
Charges de personnel	(15.99)	(12.87)	+ 24.2%
Autres charges d'exploitation	(0.47)	(0.16)	+ 190.0%
Impôts et taxes	(1.01)	(1.31)	- 22.8%
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(2.56)	(1.57)	+ 63.2%
Total charges d'exploitation	(36.58)	(30.27)	+ 20.8%
Résultat d'exploitation	(3.81)	(4.36)	- 12.5%
Charges et produits financiers	(0.25)	(0.16)	+ 61.4%
Résultat courant des sociétés intégrées	(4.06)	(4.52)	- 10.0%
Charges et produits exceptionnels	0.11	(1.16)	- 109.7%
Impôt sur les bénéfices	(0.00)	(0.26)	- 99.7%
Résultat net des entreprises intégrées	(3.95)	(5.94)	- 33.4%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	(0.07)	- 100.0%
Reprise nette d'écart d'acquisitions	0.80	1.00	- 20.0%
Résultat net de l'ensemble consolidé	(3.15)	(5.00)	- 37.0%
Intérêts minoritaires	-	-	
Résultat net (part du groupe)	(3.15)	(5.00)	- 37.0%

1.1 Les revenus et produits d'exploitation

Le revenu d'exploitation s'affiche en croissance de près de 20% et franchit pour la première fois la barre des 30 millions d'euros à 32,8 M€.

Oncodesign groupe - Chiffre d'Affaires et autres revenus/produits d'exploitation

en €m	FY18	FY17	Evolution
Données consolidées			
Chiffre d'Affaires Service	19.05	13.46	+ 41.6%
Chiffre d'Affaires Partenariat	1.04	0.86	+ 20.5%
Total chiffre d'Affaires	20.09	14.32	+ 40.3%
Total autres revenus et produits d'exploitation	12.68	11.57	+ 9.6%
Total revenus et produits d'exploitation	32.76	25.88	+ 26.6%

1.1.1 Le chiffre d'affaires

Cette croissance est principalement soutenue par le chiffre d'affaires du groupe qui s'élève à 20,1 M€ pour l'année 2018 en croissance de 40,3% après une hausse de 28% en 2017, soit la troisième année consécutive de hausse.

Oncodesign groupe - Détails du chiffre d'affaires

en €m	FY18	FY17	Evolution
Données consolidées			
Oncodesign SA	12.29	9.87	+ 24%
PKPDesign	4.81	1.91	+ 152%
BU North Am	1.96	1.67	+ 17%
Chiffre d'affaires Service	19.05	13.46	+ 42%
Chiffre d'affaires Partenariat	1.04	0.86	+ 20.5%
Total chiffre d'affaires	20.09	14.32	+ 40.3%

1.1.1.1 Le chiffre d'affaires Service

Le chiffre d'affaires Service enregistre une très forte hausse de +42% à 19,05 M€, traduction directe de notre montée en puissance commerciale.

À périmètre constant (hors activités de services de Bertin Pharma acquises en septembre 2017), le chiffre d'affaires Service d'Oncodesign (Oncodesign SA + Business Unit North America) s'établit à 14,2 M€, également en forte croissance de +23%.

Concrètement, l'acquisition du centre de recherche des Ulis, des activités de Bertin Pharma et l'intégration réussie de leurs équipes, permet d'élargir notre gamme d'offres en intégrant des offres hors oncologie, des offres de prestations en ADME/Bioanalyse et maintenant de proposer une offre de service intégrée de Drug Discovery qui sont les leviers de croissance de notre activité de service dans les années à venir.



Ce positionnement a été concrétisé par la signature d'un premier contrat de service intégré de Drug Discovery, avec le laboratoire de dermatologie Galderma, entité médicale de Nestlé Skin Health. Ce premier contrat signé dans cette catégorie d'offre de service, nous propulse comme nouvel entrant sur le marché de la « Drug Discovery » en service.

Cette hausse du chiffre d'affaires repose également sur la signature de plusieurs contrats annuels et pluriannuels de service, notamment avec Erytech Pharma et EISAI, et l'intensification de la collaboration avec IPSEN en oncologie.

L'activité en Amérique du Nord (États-Unis & Canada) poursuit sa croissance de +17% en année pleine pour atteindre près de 2 M€ de CA, représentant 10% du CA Service en 2018. Cette région constitue résolument un axe majeur de développement pour Oncodesign.

1.1.1.2 Chiffre d'affaires Partenariat

Le chiffre d'affaires de l'activité Partenariat progresse de + 21% à 1 M€, résultat de la contribution des différents partenariats en cours.

Concernant le partenariat avec BMS, il va se poursuivre après 2018, notre partenaire internalisant l'un des projets, travaillé par Oncodesign, dans la continuité du contrat initial.

UCB, pour sa part, a travaillé durant l'année 2018 avec un outil pharmacologique mis au point par Oncodesign, en interne, pour valider l'intérêt de la cible.

En parallèle, Oncodesign a fait le choix de se concentrer exclusivement sur le développement de ses propres programmes d'inhibiteurs de kinases issus de Nanocyclix® : RIPK2, LRRK2, ALK1, MNK1/2, auxquels sont consacrés sur la période 2016 à 2020 un investissement de 40 M€, ainsi que sur le radiotraceur anti EGFR muté. L'objectif est d'augmenter la valeur de ces programmes afin d'établir des accords de partenariats plus matures dans de meilleures conditions financières.

1.1.2 Les autres revenus et produits d'exploitation

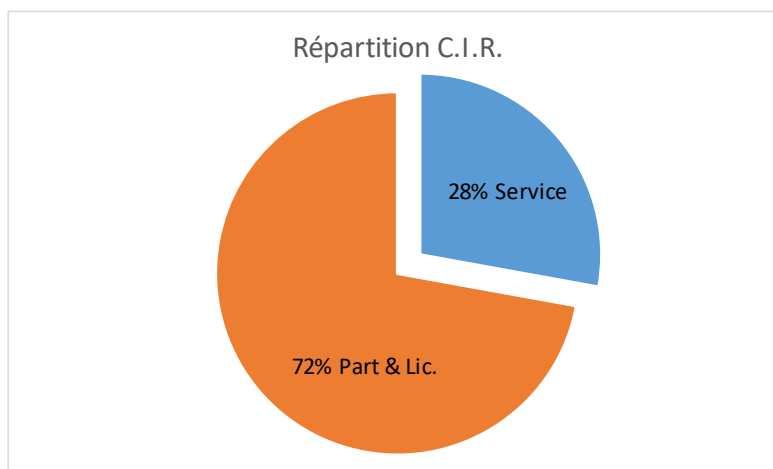
Oncodesign groupe - Détails des autres revenus et produits d'exploitation

en €m	FY18	FY17	Evolution
Données consolidées			
Subvention d'exploitation	7.92	7.92	-
Crédit d'impôt recherche	3.59	3.41	+ 5.3%
Autres produits d'exploitation	1.17	0.28	+ 318.2%
Total autres revenus et produits d'exploitation	12.68	11.61	+ 9.2%

Les autres revenus et produits d'exploitation sont constitués principalement de la subvention perçue de GSK. Cette subvention est perçue chaque année en Janvier au titre de l'année N, elle est de 7,92 M€. Ce versement se répètera annuellement jusqu'en janvier 2020.

Pour mémoire, cette subvention est d'un montant total de 33 M€ sur 4 ans. Elle permet à Oncodesign d'assumer l'intégration des ressources et d'utiliser les compétences issues du centre, pour mettre en place ses nouvelles offres de service et accélérer ses programmes de Drug Discovery Interne notamment la recherche de candidats médicaments sur les cibles RIPK2 et LRRK2 et l'avancée des programmes en oncologie.

L'autre élément significatif de revenu d'exploitation est le Crédit d'Impôt Recherche qui est attendu à 3,6 M€ au titre de l'année 2018 dont 2,6 M€ directement liés à notre R&D.



Le Crédit Impôt Recherche varie à concurrence de la répartition géographique de nos clients et dans une moindre part, selon l'éligibilité au CIR de nos prestataires.

Enfin, les autres produits d'exploitation, en forte hausse en 2018 pour atteindre 1,17 M€, correspondent principalement au développement interne de nos outils immobilisés pour 0,4 M€, aux reprises des dépréciations 2017 des créances clients et à l'écart de conversion pour des valeurs respectives de 0,17 M€ et 0,12 M€.

1.2 Le résultat d'exploitation

Oncodesign groupe - Compte de résultat - Détails du résultat d'exploitation

en €m	FY18	FY17	Evolution
Données consolidées			
Total revenus et produits d'exploitation	32.76	25.91	+ 26.5%
Achats consommés	(16.55)	(14.37)	+ 15.2%
Charges de personnel	(15.99)	(12.87)	+ 24.2%
Autres charges d'exploitation	(0.47)	(0.16)	+ 190.0%
Impôts et taxes	(1.01)	(1.31)	- 22.8%
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(2.56)	(1.57)	+ 63.2%
Total charges d'exploitation	(36.58)	(30.27)	+ 20.8%
Résultat d'exploitation	(3.81)	(4.36)	- 12.5%

Le résultat d'exploitation de la période affiche une perte de 3,81 M€ contre une perte de 4,4 M€ en 2017.

Cette amélioration de +12,5% s'explique par :

- une meilleure politique de prix et des offres ciblées permettant une rentabilité en constante progression,
- une maîtrise des coûts et un pilotage des activités rendus possible par le renforcement de la Direction Financière,
- un recentrage de nos activités sur 4 projets à plus forte valeur ajoutée.

1.3 Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont en augmentation de près de 21% à 36,6 M€. Leur croissance est particulièrement maîtrisée au regard de la croissance du CA de +40,3%.

Des efforts importants de maîtrise des achats permettent de contenir la hausse des dépenses consommées à 16,6 M€ en hausse de seulement 15%.

Les charges de personnel sont elles aussi sous contrôle. Elles atteignent 16 M€, soit une hausse de 24% par rapport à 2017. Cette hausse s'explique principalement par l'effet année pleine de l'arrivée en septembre 2017 des effectifs de Bertin Pharma et également par l'accroissement net des effectifs (+ 9 personnes) – cf. tableau ci-après.

En parallèle, nous avons également réalisé des rationalisations de nos coûts de structure en regroupant nos activités sur 2 sites principaux : Dijon (site historique) et Les Ulis (Centre François Hyafil).

Les impôts et taxes s'établissent à 1 M€ en 2018 et affichent une diminution de 0,3 M€. Cette variation est directement liée au dégrèvement calculé sur la CFE.

Les dotations aux amortissements et provisions s'établissent à 2,5 M€. L'année 2018 supporte la charge d'amortissement en année pleine de PKP DESIGN entré dans le périmètre le 1^{er} septembre 2017, les actions investissements des exercices antérieurs.

1.4 Les effectifs Oncodesign Groupe 2018

Oncodesign Groupe - Tableau des effectifs

	Effectifs au 31/12		Effectifs Moyens		
	2018	2017	2018	2017	2016
Dirigeants	2	2	2	2	2
Cadres	100	75	92	71	39
ETAM	106	79	97	72	55
Ouvriers Qual	13	22	13	19	12
Apprenti	0	0	0	1	0
Total Oncodesign France	221	178	204	164	108
Cadres	0	23	11	8	0
Etam	0	16	10	6	0
Total PKPDesign France	0	39	20	14	0
UK	2	2	2	2	0
USA	2	1	2	1	1
Canada	4	0	4	0	0
Total hors France	8	3	8	3	1
Total	229	220	232	180	109

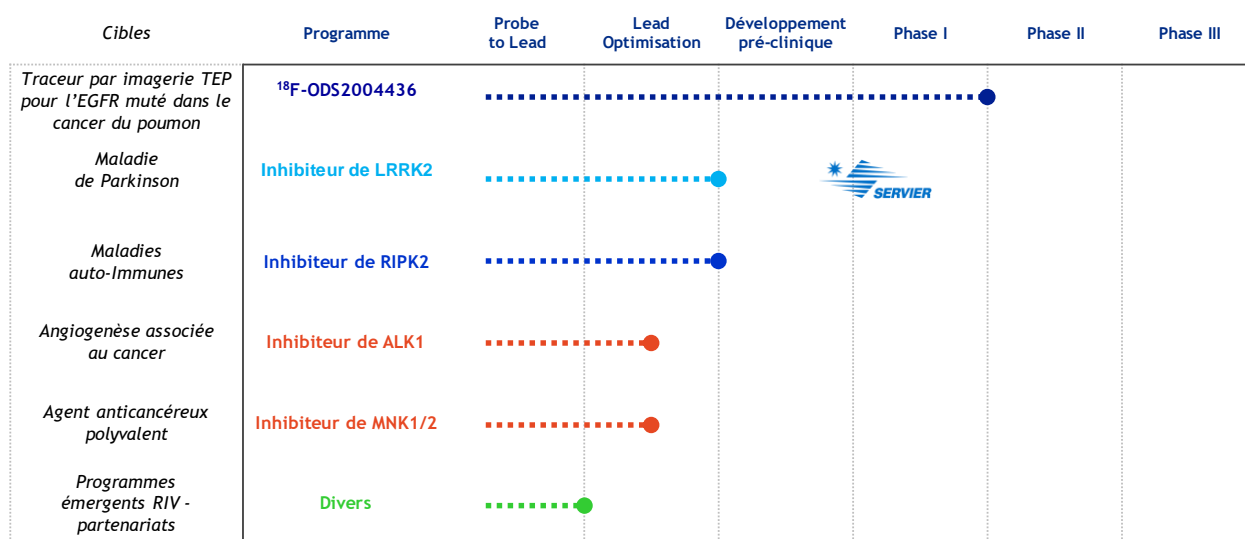
1.5 Les Dépenses de Recherche et Développement

Oncodesign - Dépenses de R&D

en €m			
Données analytiques	FY18	FY17	Evolution
Partenariat	2.20	2.70	- 18.5%
Licensing	9.81	11.29	- 13.1%
Total	12.01	13.90	- 13.6%

Les dépenses de R&D sont globalement en baisse de 14% à 12 M€ en 2018 contre 14 M€ l'année dernière.

Cette baisse s'explique principalement par la décision stratégique prise au second semestre 2018 de recentrer nos équipes et nos dépenses sur nos projets de recherche les plus prometteurs (LRRK2, RIPK2, ALK1 et MNK1/2) et nos projets collaboratifs IMODI et Oncosnipe.



Cette baisse s'explique également par d'importants efforts entrepris sur la maîtrise de nos achats liés à ces projets qui sont en baisse de 7%.

Dans le même temps, une optimisation des équipes allouées sur nos projets internes permet, pour un nombre supérieur d'heures passées, une baisse relative des coûts pour Oncodesign.

1.6 Le résultat net consolidé

Oncodesign groupe - Compte de résultat - Détail du résultat net

en €m	FY18	FY17	Evolution
Données consolidées			
Total revenus et produits d'exploitation	32.76	25.91	+ 26.5%
Total charges d'exploitation	(36.58)	(30.27)	+ 20.8%
Résultat d'exploitation	(3.81)	(4.36)	- 12.5%
Charges et produits financiers	(0.25)	(0.16)	+ 61.4%
Charges et produits exceptionnels	0.11	(1.16)	- 109.7%
Impôt sur les bénéfices	(0.00)	(0.26)	- 99.7%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	(0.07)	- 100.0%
Reprise nette d'écart d'acquisitions	0.80	1.00	- 20.0%
Résultat net de l'ensemble consolidé	(3.15)	(5.00)	- 37.0%

Le résultat net 2018 ressort à -3,15 M€ contre -5 M€ en 2017, soit une diminution de notre perte de près de 40% en un an.

Le résultat financier inscrit à son débit une hausse de 0,09 M€ pour atteindre 0,25 M€, variation directement liée à la charge d'intérêts sur emprunt, partiellement compensée des produits de placement.

Le résultat exceptionnel ressort positif à 0,11 M€ et se compose de coûts liés aux opérations de réorganisation des sites géographiques.

Les reprises nettes d'écarts d'acquisition viennent encore atténuer ces valeurs de +0,8 M€ :

- reprise de l'écart d'acquisition du Centre François Hyafil +1 M€,
- dépréciation de l'écart d'acquisition de SYNERGIE -0,2 M€.

2 Les clés de lecture de l'activité 2018

2.1 Les entrées de commandes

Les entrées de commandes Service 2018 sont en très forte hausse de +94,6% par rapport à l'année 2017 pour atteindre 22,2 M€.

Oncodesign Groupe - Entrées de commandes

en €m	FY18	FY17	Evolution
France et Europe du Sud	16.37	6.59	+ 148.3%
Europe du Nord	1.77	1.12	+ 58.1%
Amérique du Nord	2.05	1.94	+ 5.8%
Europe Centrale	1.43	1.59	- 10.3%
Asie	0.53	0.14	+ 285.6%
Total	22.15	11.38	+ 94.6%

En détails, par zones géographiques, les entrées de commandes enregistrées sur la zone « France et Europe du Sud », augmentent de 148%.

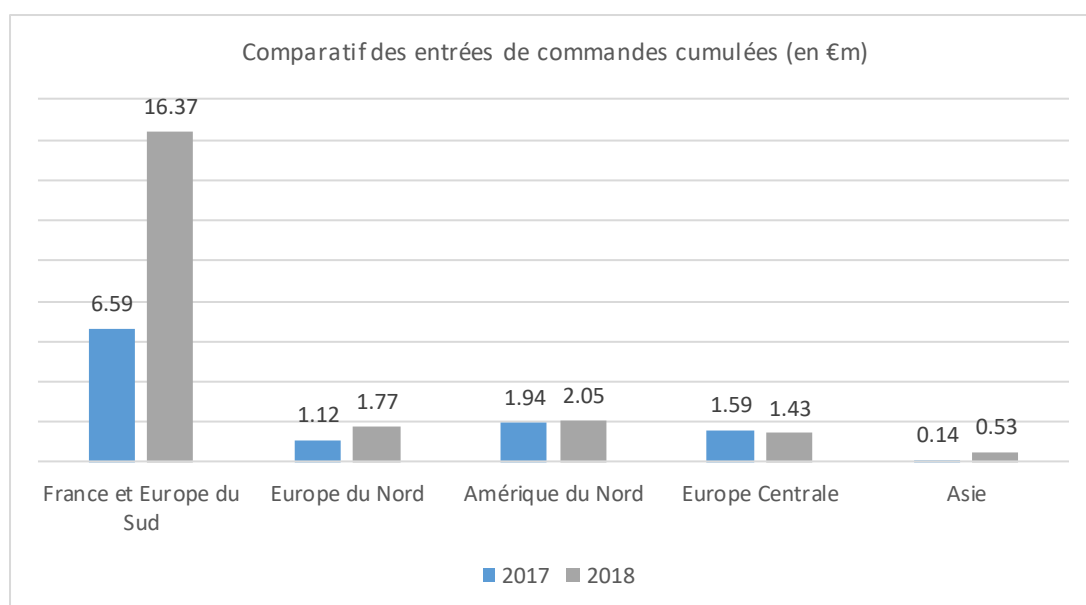
Cette croissance récurrente sur cette zone a été accélérée cette année par :

- l'intégration des activités issues de Bertin Pharma qui était développées principalement sur cette zone,
- la signature de partenariats de service long terme et notamment celui conclu avec Erytech en mars 2018,
- les premiers résultats commerciaux des nouvelles offres proposées par Oncodesign et en particulier le contrat de service intégré de Drug Discovery conclue avec Galderma en Octobre 2018.

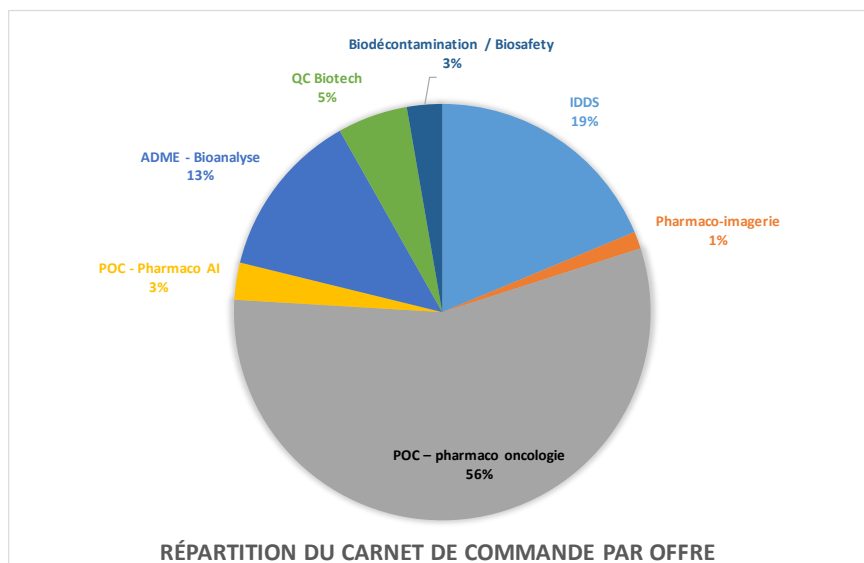
La croissance est également soutenue en Europe du Nord grâce à l'effort commercial et le redéploiement de nos équipes commerciales et marketing.

La croissance limitée en Amérique du Nord constatée en 2018, +6%, est à mettre au regard de très grosses commandes qui avaient été enregistrées au second semestre 2017. Cette zone reste l'axe majeur de la croissance d'Oncodesign.

La zone Asie est en forte croissance +285% sous l'effet du renouvellement de la collaboration avec Eisai qui récompense la longue et patiente présence commerciale de l'entreprise au Japon.



L'augmentation des entrées de commandes est renforcée par la signature de nouveaux contrats importants consécutif à l'élargissement de notre panel d'offres à l'industrie du fait de l'intégration du CFH et des activités de services de Bertin Pharma : par exemple, les contrats IDDS signés avec la société Galderma, les contrats de Service signés avec Erytech Pharma ou encore EISAI (Japon) et les contrats de Service attachés aux offres de Bertin Pharma (ADME, QC Biotech, Biodécontamination).



2.2 L'analyse comparative du second semestre 2018 par rapport au premier semestre

Une analyse détaillée des données semestrielles permet d'identifier un Résultat Net sensiblement à l'équilibre sur le second semestre 2018 de 0,3 M€.

Oncodesign groupe - Compte de résultat comparatif S1'18 vs S2'18

en €m	S1'18	S2'18	FY18	Evolution S1 vs S2
Données consolidées				
Chiffre d'affaires	9.24	10.85	20.09	+ 14.8%
Autres revenus et produits d'exploitation	5.78	6.90	12.68	+ 16.2%
Total revenus et produits d'exploitation	15.02	17.74	32.76	+ 18.1%
Achats consommés	(8.44)	(8.11)	(16.55)	- 3.9%
Charges de personnel	(8.21)	(7.78)	(15.99)	- 5.3%
Autres charges d'exploitation	(0.09)	(0.38)	(0.47)	+ 318.7%
Impôts et taxes	(0.64)	(0.37)	(1.01)	- 42.5%
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(1.17)	(1.39)	(2.56)	+ 19.1%
Total charges d'exploitation	(18.55)	(18.03)	(36.58)	- 2.8%
Résultat d'exploitation	(3.53)	(0.28)	(3.81)	- 92.0%
Charges et produits financiers	(0.23)	(0.02)	(0.25)	- 91.0%
Résultat courant des sociétés intégrées	(3.75)	(0.30)	(4.06)	- 91.9%
Charges et produits exceptionnels	-	0.11	0.11	na
Impôt sur les bénéfices	0.03	(0.03)	(0.00)	- 202.2%
Résultat net des entreprises intégrées	(3.72)	(0.22)	(3.95)	- 94.0%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-	na
Reprise nette d'écart d'acquisitions	0.30	0.50	0.80	+ 67.4%
Résultat net de l'ensemble consolidé	(3.42)	0.28	(3.15)	- 108.2%

Ce second semestre démontre la capacité du groupe à améliorer son résultat net sous l'effet conjugué :

- d'une hausse de notre chiffre d'affaires portée par les fruits de l'effort commercial d'élargissement de nos offres,
- d'une maîtrise des coûts principalement due :

- aux bénéfiques de l'intégration opérationnelle des équipes,
- au recentrage de nos efforts en Partenariat et Licensing sur nos projets phares, et des économies/rationalisations qui en découlent,
- d'un effort d'ensemble de maîtrise de nos coûts via une politique achats

Enfin, il est important de noter que le Service améliore constamment sa contribution au résultat de l'entreprise en dégagant une marge opérationnelle de près de 30%. Pour mémoire, la marge opérationnelle suivie par Oncodesign est calculée en déduisant les coûts externes directs (achats sur les études de Service) et coûts internes directs (heures imputées par les scientifiques sur le Service).

2.3 La trésorerie du Groupe en 2018

Le niveau de trésorerie du groupe s'établit à 10,1 M€ au 31 12 2018 contre 11,5 M€ en 2017¹.

L'exercice 2018 voit un niveau de trésorerie très stable par rapport à la fin de l'année 2017. Cette stabilité s'explique principalement par la hausse de notre chiffre d'affaires Service encaissé sur l'exercice, et l'effet de la restructuration de nos services financiers qui a permis de recouvrer la totalité des créances clients de l'exercice antérieur, ainsi que la mise en place d'outils de pilotage adapté.

A noter que cette dernière intègre à fin 2018 une forte progression des placements financiers court-terme pour atteindre 3,7 M€.

3 Faits marquants

L'année 2017 a propulsé Oncodesign au rang de Biopharma européenne spécialisée en Médecine de précision ; 2018 conforte ce positionnement avec notamment la signature d'un premier contrat de service pluriannuel en découverte intégrée, un rôle fédérateur dans la structuration de la filière de médecine de précision nationale, et des résultats positifs de Phase I pour le premier radiotracteur de la société dans le cancer du poumon.

3.1 Les événements clés de l'année 2018

- **Novembre 2018** : signature d'un partenariat de service entre Oncodesign et le laboratoire Galderma. Ce contrat de service pluriannuel vise principalement à concevoir et à découvrir de nouveaux candidats médicaments en dermatologie en collaboration étroite avec les équipes de recherche du laboratoire Galderma, en s'appuyant sur les capacités de validation du potentiel thérapeutique de nouvelles cibles moléculaires d'intérêt pour Galderma.

Ce partenariat est pour Galderma un pas important dans la mise en place de notre nouvelle stratégie de recherche basée sur une part importante d'externalisation et permet d'élargir leur capacité de conception et de création de nouveaux candidats médicaments.

Cette signature concrétise la nouvelle offre commerciale d'Oncodesign de service intégré de drug discovery de médicaments, mise en place notamment grâce à l'intégration réussie du Centre de Recherche François Hyafil en 2017, pour mettre au point et sélectionner de nouveaux candidats médicaments.

- **Septembre 2018** : lancement du projet Hu-PreciMED (Human Precision MEDicine)

¹Une erreur a été commise dans le communiqué de presse. La trésorerie de référence 2017 était de €11.5m contre €9.8m (valeur erronée).

Les deux pôles de compétitivité franciliens Medicen Paris Region et Cap Digital annoncent la mobilisation de leur écosystème autour du projet Hu-PreciMED (Human Precision MEDicine)

Ce projet vise à structurer la filière industrielle de la médecine de précision en France. Initié conjointement par les groupes Oncodesign, Servier et Intersystems, le projet Hu-PreciMED mobilise d'ores et déjà 45 entreprises innovantes du numérique et du médical.

Il a pour objectif de rassembler tous les acteurs publics et privés travaillant dans le domaine de la médecine de précision et de les connecter efficacement aux données de santé des patients.

Au sein de ce projet, Oncodesign se concentrera sur la recherche et développement de nouveaux médicaments associés à l'utilisation de biomarqueurs.

- **Septembre 2018** : Nouveau contrat de service dans le cancer du sein avec le laboratoire pharmaceutique japonais Eisai.

Ce programme a pour objectif de définir la stratégie de positionnement clinique de nouveaux composés d'Eisai des sites de recherche de Tsukuba (Japon) et Andover (Etats-Unis)

Ce contrat de service vise à évaluer l'efficacité anti-tumorale de nouveaux composés d'Eisai, seuls et en combinaison avec des traitements standards, dans un panel de xénogreffes dérivées de patients (PDX1) de cancer du sein développé sur mesure par Oncodesign entre 2012 et 2017.

Les résultats permettront de positionner l'utilisation de ces nouveaux composés lors des phases cliniques précoces sur des sous-populations de patients sélectionnés sur la base de biomarqueurs histologiques et génétiques déterminés en collaboration avec Oncodesign.

- **Juillet 2018** : Oncodesign annonce les résultats de la deuxième étape de son étude clinique dans le cancer du poumon

Les résultats confirment le potentiel du radiotracer en tant que biomarqueur compagnon chez les patients atteints de tumeurs pulmonaires non à petites cellules.

- **Juin 2018** : Inauguration de l'Idmit

L'Idmit est une nouvelle infrastructure de recherche en biologie et santé dédiée aux maladies infectieuses humaines et à l'immunologie fédérant six organismes et industriels impliqués dans la recherche et le développement technologique pour lutter contre les maladies infectieuses qui affectent l'Homme. Le CEA, l'Institut Pasteur, l'Université Paris-Sud, l'Inserm, l'ANRS et la société Oncodesign dotent ainsi la recherche française d'une infrastructure réunissant les équipes et équipements de pointe au niveau mondial. Idmit aura pour but de faciliter et accélérer la concrétisation de résultats fondamentaux précliniques obtenus chez les primates non humains, pour aboutir à des voies thérapeutiques ou prophylactiques déployables en essai clinique chez l'Homme. Idmit est hébergée sur le site de Fontenay-aux Roses (92) du centre CEA Paris-Saclay.

- **Mars 2018** : Nouveau partenariat privilégié avec Erytech

Oncodesign signe un partenariat privilégié avec Erytech pour l'expérimentation préclinique de ses programmes de recherche en oncologie. Le partenariat a pour objectif de détailler le mécanisme d'action et le potentiel d'eryaspase et d'erymethionase d'Erytech pour le traitement de différentes tumeurs solides.

Ce contrat de long-terme confirme la pertinence de la nouvelle offre de services d'Oncodesign de prestations élargies en engageant l'expertise et l'ingéniosité de nos équipes scientifiques pour sélectionner et orienter les meilleurs candidats médicaments.

Ce partenariat d'une durée de 2 ans en expérimentation préclinique s'inscrit dans la stratégie d'Oncodesign d'augmenter ses parts du marché en service, et d'augmenter la taille de ses contrats unitaires.

La collaboration inclut également l'appui scientifique et technologique d'Oncodesign à la recherche en oncologie d'Erytech.

Enfin, un autre fait marquant de l'année 2018 pour le Groupe Oncodesign est la finalisation de notre plan d'intégration des activités de Bertin Pharma. Conformément à notre plan opérationnel, nous avons installé toutes les équipes d'ex Bertin et les équipements de laboratoire sur notre site des Ulis, intégré les femmes et les hommes de Bertin au sein de nos équipes et ajouté leurs savoir-faire dans nos offres commerciales.

Par ailleurs, cette intégration se traduit par un important programme de rationalisation des coûts, et l'abandon des baux commerciaux au profit de nos locaux des Ulis.

3.2 Evènements postérieurs à la clôture

3.2.1 Signature du partenariat Servier

En mars 2019, Oncodesign a signé un accord de collaboration stratégique pour le développement d'inhibiteurs de la kinase LRRK2 dans la maladie de Parkinson avec le laboratoire français Servier qui bénéficiera d'une option de licence exclusive pour un ou plusieurs candidats médicaments dès la validation de l'entrée en Phase I.

Le financement du programme sera intégralement assuré par Servier. Oncodesign recevra au titre de ce partenariat :

- Un paiement initial de 3 M€ à la signature du partenariat (mars 2019)
- Un paiement de 3 M€ par an au titre des frais de recherche
- jusqu'à 320 M€ en *Milestones* jusqu'à l'AMM, puis
- des redevances sur les ventes.

3.2.2 Fusion des entités légales

Oncodesign a pris la décision de procéder, au 1^{er} janvier 2019, à la fusion de ses 2 entités au Canada, la société Synergie rachetée à 100% en février 2018 est ainsi fusionnée avec sa société Mère Oncodesign Inc. elle-même détenue à 100% par Oncodesign SA. Cette fusion est uniquement opérationnelle à des fins de simplification et n'a aucun impact sur l'activité ou les emplois.

3.3 Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Pour l'année 2019, Oncodesign compte poursuivre sur sa lancée des 3 dernières années et réaffirme son objectif de CA pour 2020 d'environ 40 M€ répartis entre le Service pour environ 30 M€ et le Partenariat pour les 10 M€ restant.

De plus, notre feuille de route intègre :

- La construction de nos axes technologiques stratégiques : Plateforme technologique de Médecine de Précision,
- Un candidat médicament inhibiteur de kinase issu de la technologie Nanocyclix (pour laquelle nous avons consenti 40 M€ d'investissement sur la période 2016-2020) et l'accélération de l'émergence et de la maturation de notre Pipeline,
- Le radiotracer anti-EGFR muté (phase I terminée) en phase clinique 3, recherche d'un partenaire de développement.
- La croissance de notre CA Service : signature de plusieurs partenariats de Service importants (à l'instar de ceux signés avec Galderma, Erytech, Ipsen, Eisai, ...), le tout avec un REX positif et un équilibre de la trésorerie.

4 Risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

L'attention des lecteurs est attirée sur le fait que la liste des risques et incertitudes décrits ci-dessous n'est pas exhaustive et qu'ils sont centrés sur l'activité spécifique de la Société. D'autres risques ou incertitudes connus ou pas ou dont la réalisation n'est pas considérée, à la date des présentes, comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière ses résultats ou ses perspectives, peuvent exister ou devenir des facteurs importants susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

4.1 Risques liés à l'activité de la société

4.1.1 Risques liés aux prestations d'étude

La Société réalise, pour le compte de ses clients, des études qui s'inscrivent :

- dans le cadre d'évaluations précliniques de thérapies contre le cancer, les maladies immuno-inflammatoires et les maladies infectieuses,
- dans le cadre de prestation de bioanalyses et contrôle qualité.

Pour ce faire, elle s'appuie sur un personnel très qualifié utilisant des plateformes technologiques très élaborées et bénéficie d'une expérience très solide reposant sur 24 ans de pratique dans ce domaine d'activités.

Dans le cadre de ces prestations d'étude, la Société n'a qu'une obligation de moyen et, de ce fait, ne peut être tenue responsable de l'efficacité des produits concernés.

Corrélativement et dans le cadre des prestations d'étude qu'elle réalise, la Société peut voir sa responsabilité engagée si celle-ci ne met pas en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne réalisation de ses prestations.

4.1.2 Risques liés aux programmes de recherche et développement

La Société développe depuis plusieurs années des activités de recherche et développement en partenariat ou pour son propre compte.

Dans le cadre de ses programmes de R&D menés avec des partenaires (académiques et/ou industriels), la Société ne peut contrôler ni l'importance ni le calendrier des ressources que ses partenaires consacrent et consacreront à la collaboration. Ces partenaires pourraient ne pas mener à bien la partie du programme de R&D qui leur incombe. Dans une telle hypothèse, la Société pourrait être confrontée à des retards sensibles dans le déroulement des programmes de R&D dans lesquels elle est investie.

Même si la Société met en œuvre une plateforme technologique spécifique pour développer ses programmes de recherche, et en dépit de son expertise dans ce domaine d'activité, elle ne peut s'assurer de l'existence d'un résultat, ni garantir à ses partenaires un engagement de résultat au terme des phases d'études.

Compte tenu de ces incertitudes inhérentes à tout programme de recherche, la Société pourrait réaliser des programmes de recherche sans résultat positif et, de ce fait, serait susceptible de voir sa relation avec ses clients concernés s'altérer et pourrait alors être exposée à des impacts défavorables sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Dans le cadre des programmes de recherche menés aussi bien pour son propre compte que pour le compte de partenaires, la Société pourrait être exposée, en dépit de toutes les diligences mises en œuvre, à des risques d'échecs ou de non validation d'étapes clefs.

Dans le cadre des programmes de recherche menés pour son propre compte, la Société pourrait alors, soit décider d'abandonner la poursuite de ces programmes, entraînant par là même la perte de l'investissement en temps et en argent correspondante, soit poursuivre les travaux sans garantie que les dépenses supplémentaires ainsi générées permettent d'aboutir.

Dans le cadre des programmes de recherche menés avec des partenaires pour le compte de ces derniers, la Société ne percevrait pas le paiement des étapes de progrès (*milestones*) qui lui reviendraient normalement en cas d'atteinte des différents objectifs fixés, ni le paiement de redevances une fois le produit commercialisé par le partenaire.

Par ailleurs, si la Société était dans l'incapacité de maintenir en vigueur les accords de partenariat existants et/ou de conclure de nouveaux accords, elle devrait étudier des conditions de développement et de commercialisation alternatives, ce qui pourrait freiner voire limiter sa croissance et augmenter ses besoins en capitaux.

Enfin, dans le cadre des programmes de recherche collaboratifs (programmes regroupant des groupes pharmaceutiques, des PME innovantes et des institutions académiques bénéficiant de financement public travaillant ensemble sur un projet de recherche), la Société pourrait être exposée à des risques de mise en jeu de sa responsabilité.

En effet, les technologies utilisées par Oncodesign dans le cadre de ces programmes reposent, pour certaines d'entre elles, sur des droits acquis auprès de tiers, ou concédés par ces derniers. Toute difficulté dans le cadre de l'utilisation desdits droits par la Société, notamment dans le cadre des programmes de recherche collaboratifs, pourrait avoir pour conséquence la mise en jeu de la responsabilité de la Société par le partenaire collaboratif.

Par ailleurs, la Société pourrait voir sa responsabilité engagée en cas de non réalisation de ses obligations, telles que l'absence d'identification de certains aspects susceptibles de nuire au programme de recherche, alors que ladite identification incombe à la Société en vertu des contrats conclus avec ses partenaires.

Enfin, les performances de notre plateforme technologique sont liées à la sécurité et à la disponibilité de notre système informatique. Une politique de sécurité informatique a été mise en place destinée à sécuriser les différents accès aux réseaux externes et internes de la Société. Toutefois, malgré toutes nos diligences, nous ne pouvons pas nous prémunir de tout risque de piratage ou de contamination par des virus. Afin d'assurer l'intégrité et la préservation des données, nos procédures de sauvegarde et d'archivage sont régulièrement contrôlées.

La réalisation de l'un ou de plusieurs des risques exposés ci-dessus pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité de la Société, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives.

4.1.3 Risques liés à l'accueil de nos produits par la communauté scientifique

Le succès de nos produits implique que la communauté médicale et scientifique leur réserve un accueil favorable.

De nombreux facteurs influenceront l'accueil de nos produits candidats sur le marché, et notamment :

- L'efficacité et l'innocuité de nos candidat-médicaments ;
- Les avantages présentés par nos produits au regard de ceux déjà présents sur le marché ;
- L'importance et la sévérité des effets secondaires ;
- L'approbation des circonstances dans lesquelles nos produits peuvent être utilisés ;
- Les obligations d'étiquetage imposées par les autorités réglementaires ;
- Les recommandations et avertissements figurant dans les notices d'utilisation ;
- Le calendrier de mise sur le marché de nos produits comparés à ceux de nos concurrents ;
- Le coût des produits que nous proposons au regard de ceux proposés par la concurrence ;
- La disponibilité de nos produits, le remboursement, l'application du tiers-payant ;
- Le paiement par les patients et partenaires des montants qui ne sont pas remboursés par un système de sécurité sociale ;
- Le succès de nos ventes et efforts de commercialisation.

Enfin, même si nos produits sont bien accueillis par le marché, nous pourrions ne pas être en mesure de maintenir cette situation si de nouveaux produits ou technologies étaient introduits et accueillis plus favorablement que nos produits ou rendaient nos produits obsolètes.

4.1.4 Risques liés à notre environnement concurrentiel

Le marché pharmaceutique se caractérise par l'évolution rapide des technologies, la prédominance de technologies protégées par des droits de propriété intellectuelle et une concurrence intense. Un nombre important d'acteurs économiques, tels que les laboratoires pharmaceutiques, les sociétés de biotechnologie ou les autres organismes, publics ou privés, de recherche, sont activement engagés dans la découverte, la recherche, le développement de thérapies de luttres contre les maladies et en particulier le cancer.

Nos concurrents bénéficient parfois d'importants moyens financiers, technologiques, humains leur conférant un haut potentiel de développement. Des sociétés plus petites ou plus jeunes que nous peuvent également se révéler être des concurrents importants.

Il n'y a aucune certitude que la concurrence ne travaille pas actuellement à la mise au point de technologies et de produits d'une efficacité ou rentabilité égale ou supérieure à celle de la Société, ni qu'elle ne le fera pas à l'avenir. Des produits concurrents peuvent s'implanter sur le marché plus rapidement que ceux de la Société, et des avancées médicales ou des développements technologiques rapides par des concurrents peuvent rendre ses produits non compétitifs ou obsolètes avant que la Société ne parvienne à récupérer ses frais de recherche et développement, et de commercialisation.

Par ailleurs, comme mentionné au paragraphe A.2. Ci-dessus, la stratégie de la Société passe par la conclusion de partenariats avec d'autres organismes, notamment des organismes de recherche ou d'autres laboratoires pour l'accès à des technologies et des cibles innovantes. Ces organismes font l'objet de nombreuses sollicitations et il existe une forte concurrence sur la recherche et la conclusion de tels partenariats. Nous ne pouvons assurer que nous serons toujours en mesure de conclure les partenariats que nous souhaitons.

En outre, nous ne pouvons garantir que les technologies, machines, matériaux que nous employons :

- obtiennent les autorisations réglementaires ou soient protégés par des brevets plus rapidement que ceux de nos concurrents ;
- ne soient pas rendus obsolètes ou non rentables par les progrès technologiques développés par nos concurrents.

De tels événements pourraient avoir un effet défavorable significatif sur notre activité, nos perspectives, notre situation financière, nos résultats et notre développement.

4.1.5 Risques de dépendance aux hommes clés

Le développement de la Société s'appuie sur les expertises et les compétences des membres de l'équipe de direction dont le départ pourrait affecter l'activité de la Société, ses résultats ou ses perspectives. Néanmoins, la dimension collégiale du management à travers le rôle du comité de direction devrait permettre dans une certaine mesure de limiter les impacts d'un tel départ.

La Société partage le suivi des études et des programmes de recherche entre plusieurs personnes (les directeurs d'étude) afin notamment de se prémunir contre les défaillances et les pertes de savoir qui pourraient accompagner le départ d'un collaborateur clé.

Néanmoins, les programmes de recherche avec des partenaires sont suivis pour la plupart par le même homme clef, Jan Hoflack, Directeur général délégué, dont la société Pharmopsis réalise des prestations et des activités de découverte de médicaments chez Oncodesign, et dont le départ ou la rupture du contrat pourrait avoir des conséquences dommageables sur la poursuite desdites collaborations.

L'indisponibilité prolongée ou le départ de cette personne pourrait entraîner :

- des pertes de savoir-faire, de relationnel clients et la fragilisation de certaines activités, ou
- des carences en termes de compétences techniques pouvant ralentir certains segments d'activité et pouvant altérer, à terme, la capacité de la Société à atteindre ses objectifs.

Pour limiter ce risque, Jan Hoflack est aujourd'hui actionnaire et mandataire social de la Société et la société Pharmopsis est liée à la Société par un contrat intégrant une interdiction de travailler pour des concurrents.

Dans la mesure où ces différents profils sont recherchés et malgré l'attrait que peut représenter la Société au regard de ses perspectives de développement, la Société pourrait éprouver des difficultés à attirer ou à retenir de tels profils à des conditions qui soient acceptables d'un point de vue économique. Les difficultés pourraient avoir un impact négatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives de la Société.

4.2 Risques opérationnels

4.2.1 Risques liés à la sous-traitance

La Société, dans le cadre de l'allocation de ses ressources et pour la réalisation de ses programmes de recherche et développement, entretient depuis plusieurs années des collaborations avec des sociétés spécialisées qui assurent, pour son compte et sous sa supervision, la réalisation de prestations de services. Cette situation génère des risques spécifiques auxquels nous ne serions pas confrontés si nous avions le contrôle de la production de nos propres produits :

- Ces tiers pourraient être irrespectueux des normes réglementaires en vigueur ;
- Les contrôles qualité auxquels ils sont soumis pourraient être défavorables. En conséquence, nos activités de développement pourraient être perturbées voire interrompues ;
- La réalisation de ses prestations pourrait être retardée, ce qui retarderait la réalisation de nos propres prestations ;
- Des difficultés survenues au cours du transport des produits pourraient détériorer la qualité de ces derniers voire les rendre impropres à une exploitation scientifique ;
- Ces tiers pourraient violer les accords que nous avons signés avec eux ;
- Il pourrait faire l'objet d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire.

Si des produits fabriqués par ces sous-traitants, partenaires de longue date, contiennent des mal façons des sanctions pourraient nous être imposées. Ces sanctions prendraient la forme d'amendes, d'injonctions, de pénalités civiles, le refus des instances réglementaires de renouveler l'octroi d'agrèments que nous possédons, des retards, des révocations de licence, la saisie ou le rappel de nos produits voire des poursuites pénales. En outre, les montants que nous pourrions percevoir de ce sous-traitant en réparation du dommage subi pourraient ne pas couvrir la totalité des pertes subies.

En outre, si ces collaborations historiques devaient être remises en cause, la Société pourrait éprouver des difficultés à retrouver immédiatement du personnel équivalent ou à nouer des relations équivalentes avec de nouveaux prestataires et l'occurrence d'un tel évènement pourrait alors avoir un impact défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives de la Société.

Depuis l'acquisition du centre François Hyafil, la Société dispose maintenant de ressources internes en chimie qui lui permettent de diminuer le risque vis-à-vis de l'un de ses fournisseurs historiques.

4.2.2 Risques industriels, biologiques et/ou liés à l'environnement

Les activités de la Société l'exposent à un certain nombre de risques chimiques et/ou biologiques qui la contraignent à prendre et à respecter des mesures de prévention et de protection conformément aux réglementations en vigueur.

a) Protection des salariés

La Société doit se conformer aux dispositions du Code du travail, relatives à l'obligation de sécurité de résultat que l'employeur a vis-à-vis de ses salariés. Conformément aux articles L. 4121-1 à 3 et R. 4121-1 et 2 du Code du travail, la Société a élaboré un document unique d'évaluation des risques pour la santé et la sécurité du personnel de l'entreprise qui recense les risques existant pour la santé et la sécurité du personnel dans l'entreprise. Un guide décrivant les consignes en matière d'hygiène et de sécurité et présentant les équipements de sécurité et de protection a été établi et mis à la disposition de l'ensemble du personnel.

Dans le cadre des programmes de recherche et de développement ainsi que des tests précliniques diligentés par la Société, celle-ci utilise des matières dangereuses notamment des matériaux biologiques et radioactifs, et autres produits chimiques susceptibles d'être toxiques.

Un Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) a été constitué en 2011. Ce Comité contribue à la protection de la santé et de la sécurité des salariés ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de travail. Pour ce faire, il analyse les conditions de travail et les risques professionnels auxquels peuvent être exposés les salariés, en particulier, les femmes enceintes. Ce comité a un pouvoir d'enquête dont il use afin de s'assurer du respect des prescriptions législatives et réglementaires en vigueur ainsi que de la mise en œuvre des mesures de prévention préconisées par les pouvoirs publics. Il investit également afin d'analyser les circonstances et causes des accidents du travail ou des maladies professionnelles.

b) Protection de l'environnement

Il existe des risques environnementaux liés à l'utilisation et la manipulation de matières dangereuses par les salariés et/ou par les sous-traitants de la Société.

En conséquence, la Société est soumise à des législations et à des réglementations en matière d'environnement et de sécurité régissant l'utilisation, le stockage, la manipulation, l'émission et la mise au rebut des matières dangereuses, y compris les produits chimiques et biologiques ainsi que d'organismes génétiquement modifiés. Par ailleurs, l'utilisation de radioéléments est soumise à autorisation délivrée par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (« ASN ») pour l'exercice d'une activité nucléaire à des fins non médicales. Les installations concernées sont contrôlées chaque année par un organisme agréé.

Bien que la Société estime que les mesures de sécurité satisfont aux normes prescrites par les législations et réglementations en vigueur et permettent à ses salariés et sous-traitants d'exercer leur activité dans de bonnes conditions, le risque de contamination accidentelle et/ou de maladies professionnelles liées à la manipulation de matières dangereuses ne peut être complètement éliminé.

Dans le cas d'un accident, la Société pourrait être tenue comme responsable de tous dommages en résultant et la responsabilité encourue pourrait excéder le plafond des assurances souscrites par la Société, voire même ne pas être couverte par celles-ci.

Par ailleurs, le respect des réglementations relatives à l'environnement, la santé et la sécurité impose à la Société des coûts significatifs, et elle pourrait être amenée à engager des dépenses complémentaires pour se conformer aux législations et réglementations futures en matière d'environnement ou à leurs évolutions. En outre, en cas de non-respect des réglementations en vigueur, la Société pourrait se voir infliger des amendes ou voir tout ou partie de ses activités suspendues.

Enfin, dans le cadre de son activité, la Société envoie également du matériel biologique à des clients et/ou partenaires. Dans ce cas, elle conclut avec eux des accords de transfert de matériel, lesquels prévoient expressément les conditions de remise du matériel biologique, et notamment que la Société n'assume aucune responsabilité quant aux conditions d'utilisation desdits matériels par son cocontractant.

4.3 Risques règlementaires, juridiques et judiciaires

4.3.1 Risques liés à la protection des droits de propriété intellectuelle

La Société suit une politique active visant, dans la mesure du possible, à protéger le caractère exclusif de sa propriété intellectuelle et de son savoir-faire.

La Société s'appuie pour protéger ses technologies sur la protection offerte par des droits de propriété intellectuelle, tels que des brevets et marques, mais également sur ses secrets commerciaux et son savoir-faire protégés par des accords de confidentialité ou autres contrats (accord de transfert de matériel).

En particulier, les technologies innovantes sur lesquelles reposent les activités de la Société sont principalement protégées d'une part, par des brevets et plusieurs demandes de brevets en cours et, d'autre part, par le savoir-faire de la Société.

La Société s'assure ainsi la maîtrise de ses droits de propriété intellectuelle. Cependant, ces moyens n'offrent qu'une protection limitée et pourraient ne pas empêcher une utilisation illicite des produits ou de la technologie de la Société.

Notamment, la Société est parfois amenée à transférer des molécules à ses clients. Si la Société s'assure d'un point de vue contractuel, dans le cadre des accords de transfert de matériel qu'elle conclut avec ses clients, qu'aucune analyse de la structure de ces molécules ne sera faite par le client, la Société pourrait avoir à faire face à un client qui, en dépit de l'interdiction qui lui est faite, procède à une telle analyse.

À ce titre elle pourrait être exposée aux conséquences de cette analyse frauduleuse et subir des impacts défavorables sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

c) Risques spécifiques liés à la gestion d'un portefeuille de Brevets

- Risques liés aux brevets déposés par la Société

Le projet économique de la Société repose notamment sur un portefeuille de brevets et de demandes de brevets.

Il n'y a aucune certitude que les demandes actuelles et futures de brevets de la Société donneront lieu à des brevets ou qu'une fois les brevets accordés, ceux-ci ne seront pas contestés, invalidés ou contournés ou qu'ils procureront une protection efficace face à la concurrence et aux brevets de tiers couvrant des composés similaires. L'absence d'une protection suffisamment étendue, l'invalidation ou le contournement de brevets pourraient avoir des effets négatifs sur la Société.

Il est donc important, pour la réussite de son activité, que la Société soit en mesure d'obtenir, de maintenir et de faire respecter ses brevets ainsi que l'ensemble de ses autres droits de propriété intellectuelle dans les pays dans lesquels elle exerce ses activités.

Par ailleurs, la Société entend continuer sa politique de protection des inventions qu'elle crée par brevet en effectuant de nouveaux dépôts aux moments qu'elle jugera opportuns.

Toutefois, il ne peut être exclu ou garanti dans l'absolu que :

La Société ne parvienne pas à développer de nouvelles inventions brevetables.

- Les brevets de la Société soient contestés et considérés comme non valables ou que la Société ne puisse pas les faire respecter.
- L'étendue de la protection conférée par un brevet soit insuffisante pour protéger la Société contre les contrefaçons ou la concurrence.
- Des tiers revendiquent la propriété des droits sur des brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle que la Société détient en propre ou en copropriété, ou sur lesquels elle serait amenée à bénéficier d'une licence.
- Des salariés ou prestataires de la Société revendiquent des droits ou le paiement d'un complément de rémunération en contrepartie des inventions à la création desquelles ils ont participé. Cependant, ce risque est limité dans la mesure où les contrats de travail et contrats de prestation de services conclus par la Société desquels ont résulté des demandes de brevet contiennent des clauses de cession des droits de propriété intellectuelle issus de la collaboration au profit de la Société.

Nous pourrions être amenés à intenter une action en justice afin de faire respecter nos droits de propriété intellectuelle. Or, toute procédure judiciaire est soumise à longueurs et aléas. Les dépenses afférentes aux actions en justice peuvent être de nature à obérer les comptes de la société, cela pour une issue des plus incertaines.

Certains de nos brevets et demandes de brevets sont détenus conjointement par nos partenaires et nous-mêmes. Les brevets conjoints peuvent être pleinement exploités par les deux propriétaires. En l'absence d'accord spécifique, les brevets nos partenaires pourraient utiliser ces brevets conjoints pour nous concurrencer ou concéder une licence à des concurrents.

- Risques liés aux brevets déposés par des tiers

En outre, le succès commercial de la Société dépendra notamment de sa capacité à développer des produits et technologies qui ne contrefassent pas des brevets de tiers. La Société ne peut être certaine d'être la première à concevoir une invention et à déposer une demande de brevet, compte tenu du fait notamment, que la publication des demandes de brevets est différée dans la plupart des pays à 18 mois après le dépôt des demandes et qu'une antériorité divulguée dans un quelconque pays du monde pourrait lui être opposée. Intervenant dans le secteur des biotechnologies, milieu hautement concurrentiel où les dépôts de brevets sont nombreux, nous ne pouvons jamais affirmer avoir été les premiers à inventer et déposer une demande de brevets. Dans le cas où nous n'obtenons pas de brevets, nous sommes astreints à négocier des contrats de concession de licence de brevets de la part de ces tiers. Le montant des redevances versées en contrepartie de l'exploitation du brevet peut être conséquent.

La survenance de l'un de ces éléments concernant l'un des brevets ou droits de propriété intellectuelle pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les perspectives, la situation financière, les résultats ou le développement de la Société qui, à ce jour, n'est toutefois confrontée à aucune de ces situations.

d) Risques spécifiques liés aux marques

Les marques de la Société ont été régulièrement enregistrées en France, et sont également enregistrées ou en cours d'enregistrement à l'étranger dans les pays stratégiques pour la Société.

Quand bien même les marques ont été déposées, des tiers pourraient utiliser ou tenter d'utiliser des marques de la Société ce qui pourrait créer une confusion dans l'esprit des tiers. Cela pourrait nous obliger à repenser nos marques ainsi que les noms des technologies que nous avons développées ce qui pourrait générer des coûts et perturber notre clientèle quant à l'identification de celles-ci.

La protection de la marque PREDICT® en particulier, qui désigne l'activité de pharmacologie préclinique historique pour sélectionner des candidats médicaments, a été refusée aux UK et aux US ; la marque est détenue par des tiers impliqués dans les sciences de la vie, pour les mêmes classes d'utilisation que celles d'Oncodesign. Ces tiers ne se sont aujourd'hui pas opposés à l'utilisation de la marque par Oncodesign sur ces territoires. Il existe un risque que ces tiers nous demandent de cesser l'exploitation de la marque PREDICT sur les territoires UK et US, nous contraignant ainsi à repenser cette marque, ce qui pourrait générer des coûts et perturber notre clientèle quant à l'identification de celle-ci.

La Société reste donc attentive à la protection de ses marques et, plus largement de ses droits de propriété intellectuelle.

e) Risques spécifiques liés au savoir-faire

Les technologies développées par la Société mettent également en œuvre un savoir-faire spécifique.

La Société ne peut pas non plus garantir dans l'absolu que ses technologies, qui sont étroitement liés à son savoir-faire et ses secrets commerciaux, sont adéquatement protégées contre les concurrents et ne pourront être usurpées, ou contournées, par ces derniers.

En effet, dans le cadre des projets de collaboration menés par la Société ou dans les relations avec ses prestataires, celle-ci doit fournir à ses cocontractants, sous différentes formes, certains éléments de son savoir-faire, protégés ou non par des brevets, et notamment des informations, données ou renseignements relatifs à son savoir-faire.

La Société cherche à limiter la communication d'éléments clés de son savoir-faire vers des tiers aux seules informations strictement nécessaires à la collaboration qu'elle entretient avec ceux-ci, et conclut systématiquement avec ses partenaires des accords de confidentialité avant toute communication d'informations ou de matériels biologiques portant le savoir-faire.

Par ailleurs, la Société inclut systématiquement des clauses de confidentialité dans les contrats de travail la liant à ses salariés.

La Société s'assure ainsi, de façon contractuelle, que ces tiers ou que les salariés de la Société s'engagent à ne pas détourner, utiliser ou communiquer ces informations, au moyen notamment de clauses de confidentialité. La Société ne peut cependant garantir que ces tiers ou que les salariés de la Société respectent ces accords, que la Société sera informée d'une violation de ces clauses, ou encore que la réparation qu'elle pourrait éventuellement obtenir serait suffisante au regard du préjudice qui serait ainsi subi.

f) Sur le caractère significatif du coût lié à la protection par la Société de ses droits de propriété intellectuelle

Le coût afférent à la protection par la Société de ses droits de propriété intellectuelle est lié, notamment, aux frais de dépôt, de maintien en vigueur des brevets, à leurs extensions à l'étranger et à la gestion de ses autres droits de propriété intellectuelle.

Si une action en justice devait s'avérer nécessaire afin de faire respecter les droits de propriété intellectuelle de la Société, de protéger ses secrets commerciaux ou son savoir-faire ou de déterminer la validité et l'étendue de ses droits de propriété intellectuelle, celle-ci pourrait influencer négativement sur le résultat et la situation financière de la Société et ne pas apporter la protection recherchée.

4.3.2 Risques liés aux octrois d'autorisations réglementaires

Des premières phases de développement aux essais diligentés sur l'Homme jusqu'à la commercialisation, nous sommes soumis à l'obtention d'agrément de la part d'autorités réglementaires. L'Agence Nationale de Sécurité des Médicaments et Produits de Santé en France (ANSM), l'European Medicine Agency en Europe (EMA) et la Food and Drug Authority aux États-Unis (FDA), ainsi que leurs homologues dans d'autres pays, réglementent, entre autres, la recherche et le développement, les tests précliniques, les essais cliniques, la fabrication, l'innocuité, l'efficacité, l'archivage, l'étiquetage, la commercialisation et la distribution des produits thérapeutiques.

Le parcours d'approbation réglementaire de nos produits candidats peut être incertain, complexe, onéreux et long, sans que l'approbation soit nécessairement obtenue. Les données provenant des développements précliniques et cliniques sont susceptibles de donner lieu à des interprétations divergentes, ce qui pourrait retarder l'obtention, restreindre l'étendue de l'autorisation réglementaire ou nous contraindre à refaire des essais afin qu'ils répondent aux exigences des différents régulateurs. Les exigences et les processus réglementaires varient largement d'un pays à l'autre, de sorte que nos partenaires stratégiques ou nous-mêmes pourrions ne pas être en mesure d'obtenir à temps l'autorisation dans chaque pays concerné.

En ce qui concerne les autorisations liées à l'expérimentation animale, l'accréditation délivrée en juillet 2013 par l'AAALAC (the Association for Assessment and Accreditation of Laboratory Animal Care International) dans le domaine de l'expérimentation animale permet de répondre au-delà des exigences de la réglementation européenne en vigueur depuis le 1er janvier 2013. Cet agrément a été renouvelé en novembre 2016 puis à nouveau en Mars 2019. Dans le cadre de ses activités, l'animalerie dispose d'un agrément délivré par les services vétérinaires du département de la Côte d'Or qui lui donne l'autorisation de pratiquer des expérimentations animales. En cas de perte de cet agrément, sans entraîner une interdiction des expérimentations animales, la Société pourrait s'exposer à des risques commerciaux, ses clients demandant à ce que la Société soit accréditée pour l'expérimentation animale.

Dans le cadre des programmes de recherche que nous conduisons, nous utilisons de nombreux produits et matières classifiés comme dangereux et dont la manipulation est soumise au respect de règles, de source légale ou réglementaire, strictes, d'applications complexes et susceptibles d'être réformées. La Société dispose également d'un agrément de Centre de Ressource Biologique et Chimique, ainsi qu'un agrément OGM classe 1&2 (stockage, utilisation, cession), délivré par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La perte de ces agréments pourrait amener la Société à suspendre une partie de ses activités ou à sous-traiter une partie de ses activités à des tiers qui disposent d'agrément particuliers que nous ne possédons pas ou que nous nous sommes vus retirés. Le recours à des sous-traitants emporte la soumission aux risques évoqués au paragraphe B.1.

En synthèse les agréments dont nous disposons sont les suivants :

- Pour le CFH
 - Agrément animalerie n° A 91 962 106
 - Autorisation exercer activité nucléaire à des fins non médicales n° T910780
 - Déclaration préalable de profession
 - ICPE preuve de dépôt n°2016/0406
 - Agrément OGM classe 2 (récépissé de dépôt n°3980)
 - Agrément substances de catégorie 1 n° 2016-102 (échéance 25/12/2019)

- Agrément BPL.
- Autorisation d'utilisation de sous-produits animaux n° 91661002

- Pour Dijon :
 - Agrément animalerie n° B 21 231 011 EA
 - Agrément OGM classe 2 (récépissé de dépôt n°95)
 - Déclaration préalable de profession
 - Importation sous-produits animaux : n° FR 21 231 011 SPAN
 - Agréments du Centre de Ressources Biologiques (Les Ulis comme établissement secondaire).

4.3.3 Risques liés aux évolutions législatives et réglementaires

Les autorités réglementaires sont susceptibles de nous demander de suspendre ou de mettre fin à nos programmes de recherche si elles considèrent que le rapport entre le bénéfice escompté et les risques sanitaires éventuels qui découlent de nos expérimentations est disproportionné.

Oncodesign investit dans l'innovation, les dernières avancées technologiques. Ces développements étant très récents, les autorités législatives et réglementaires n'ont pas eu le temps d'apprécier ces nouveaux outils et de déterminer le cadre de leur utilisation. Or, il se peut que lesdites autorités estiment que les outils nouvellement développés et employés ne soient pas conformes à certaines normes éthiques, déontologiques ou qu'ils présentent une certaine dangerosité. Elles pourront alors interdire la poursuite de certains programmes de recherche nécessitant d'avoir recours à ces nouvelles technologies ce qui est susceptible d'occasionner des pertes.

De manière générale, la réglementation en vigueur et à venir en France est susceptible :

- De retarder et/ou d'accroître le coût inhérent aux programmes de recherche en cours ou à venir ;
- D'imposer de nouvelles exigences plus rigoureuses, d'exiger l'arrêt de certains programmes

En tout état de cause, ces éléments auraient un impact significativement défavorable sur la Société, son activité, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives et son développement.

La Société effectue une veille juridique afin de prévenir au mieux les conséquences qu'aurait un changement d'environnement légale et réglementaire.

4.4 Risques financiers

4.4.1 Risque lié à l'accès à des avances publiques

Depuis sa création, la Société a bénéficié d'aides remboursables à l'innovation accordées par BPI et l'ANVAR et de subventions accordées par les collectivités publiques.

Il n'existe plus de conditions de fonds propres sur les prochaines étapes des projets financés par BPI.

4.4.2 Risque lié au crédit d'impôt recherche

Pour financer ses activités, la Société a également opté pour le crédit d'impôt recherche (« CIR »), qui consiste pour l'État à offrir un crédit d'impôt aux entreprises investissant significativement en recherche et développement. Les dépenses de recherche éligibles au CIR incluent, notamment, les salaires et traitements,

les amortissements du matériel de recherche, les prestations de services sous-traitées à des organismes de recherche agréés (publics ou privés) et les frais de propriété intellectuelle. Le crédit d'impôt recherche s'est élevé à €3.5m pour l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Depuis l'exercice 2010, les sociétés répondant aux critères de PME (petites et moyennes entreprises) communautaires sont éligibles au remboursement anticipé des créances de crédit d'impôt recherche.

Le statut de PME communautaire est perdu lorsque les critères d'éligibilité sont dépassés sur deux exercices consécutifs. Selon le règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission du 17 juin 2014, sont des PME communautaires les entreprises dont deux des trois critères suivants sont réunis :

- l'effectif salarié de l'entreprise doit être inférieur à 250 personnes ;
- le chiffre d'affaires annuel ne doit pas excéder 50 millions d'euros ;
- le total du bilan annuel ne doit pas excéder 43 millions d'euros.

Ces seuils s'apprécient selon des modalités différentes selon que les entreprises concernées sont considérées comme autonomes (entreprises indépendantes), partenaires ou liées.

S'agissant du crédit impôt recherche qui sera constaté au titre des années à venir, il ne peut être exclu que les services fiscaux remettent en cause les modes de calcul des dépenses de recherche et développement retenus par la Société et/ou que le CIR soit remis en cause par un changement de réglementation ou par une contestation des services fiscaux alors même que la Société se conforme aux exigences de documentation et d'éligibilité des dépenses considérées. Le cabinet d'experts-comptables de la Société suit activement l'actualité législative et réglementaire en la matière afin d'adapter au mieux les sources de financement de la Société en cas de perte du bénéfice du crédit d'impôt recherche.

Si une telle situation devait se produire, cela pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats, la situation financière ou les perspectives de la Société.

4.4.3 Risque de liquidité

Au vu des sommes disponibles au titre de la Trésorerie, d'équivalents de Trésorerie et d'actifs financiers courants dont elle dispose, la Société ne fait pas face à un risque de liquidité à court terme.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

4.4.4 Risque lié au besoin en financement à venir

L'activité de notre Société est en constant développement. La conduite de nos programmes de recherche est onéreuse, nous avons besoin d'acquérir du matériel coûteux, d'obtenir la concession de droits de propriété intellectuelle nécessitant en contrepartie le versement de redevances.

Par conséquent, nos besoins en financement à venir pourraient être conséquents. Nous serions amenés à réaliser des levées de fonds via des augmentations de capital ou à emprunter. Nous pouvons ne pas parvenir à convaincre les banques et/ou de nouveaux investisseurs à soutenir notre activité. L'avancée de nos recherches pourrait en pâtir. En outre, en cas d'augmentation de capital, les actionnaires de la Société pourraient voir leur participation diluée.

4.4.5 Risque de change

Du fait de sa présence aux États-Unis via la société Oncodesign USA Inc., le groupe est exposé au risque de change et a donc recours à des instruments de couverture du risque de change.

4.4.6 Risque de taux d'intérêt

La Société est peu exposée au risque de taux d'intérêt dans la mesure où les emprunts contractés auprès de la BPI ou d'établissements bancaires sont des avances à taux 0 ou des emprunts à taux fixe.

4.4.7 Risque de volatilité des cours de l'action de la Société

Comme précédemment évoqué, nous évoluons dans un milieu hautement concurrentiel composé de sociétés performantes ayant un grand potentiel de croissance et d'innovation. Les progrès et annonces de nos concurrents pourraient avoir un impact sur le cours de l'action. Les variations de nos résultats financiers, les collaborations que nous entamons ou qu'entament nos concurrents, l'obtention ou non de droits de propriété intellectuelle, l'octroi ou le retrait d'agréments et homologations sont autant d'éléments à même d'impacter la valeur de nos actions.

Aussi, les marchés boursiers peuvent connaître des brusques variations de cours lesquelles ne sont pas nécessairement justifiées par les performances opérationnelles et financières des sociétés cotées. L'évolution de la conjoncture économique peut également avoir un impact sur les cours de Bourse.

4.4.8 Risque de dilution

Afin de développer notre activité, nous sommes susceptibles de mener des opérations de croissance externe telles que des augmentations de capital social nécessitant l'émission de titres nouveaux. L'entrée d'investisseurs au capital social de la Société pourrait diluer les actionnaires en place.

Dans le but de fidéliser notre personnel, dirigeants, employés et consultants, nous avons pu avoir recours à l'attribution de valeurs mobilières donnant accès au capital.

A la date du présent document, l'exercice de l'ensemble des instruments de la Société donnant accès au capital permettrait la souscription d'actions nouvelles. L'exercice de ces instruments entraînerait une dilution de l'actionnariat en place.

4.5 Assurance et couverture des risques

La Société estime avoir mis en place une politique de couverture des principaux risques assurables avec des montants de garantie en adéquation avec la nature de son activité.

Cette couverture est susceptible d'évoluer au rythme du développement de notre activité. Il est probable que nous souscrivions à des garanties plus onéreuses car plus larges dans la mesure où l'avancement de nos programmes le requerrait. Cela se traduirait par un accroissement des dépenses engagées dans ce domaine.

5 Conclusions

Un Chiffre d’Affaires en très forte hausse grâce à des efforts commerciaux soutenus, l’amélioration de la marge contributive du Service, une feuille de route organisationnelle respectée et un recentrage doublé d’une accélération de nos efforts d’investissements sur nos projets internes de Partenariat et de Licensing clés de notre portefeuille sont les principaux marqueurs de l’année 2018.

La maturation de l’activité de service et du pipeline de projets internes pose la question de l’organisation du groupe sur les 3 ans à venir.

Partie 2 : Comptes consolidés et Annexes des comptes consolidés

1	Le bilan consolidé.....	37
2	Le compte de résultat consolidé.....	38
3	Le tableau des flux de trésorerie	39
4	Le tableau des variations des capitaux propres consolidés.....	40
5	Faits marquants.....	40
5.1	Les événements clés de l'année 2018	40
5.2	Evènements postérieurs à la clôture	42
5.2.1	Signature du partenariat Servier	42
5.2.2	Fusion des entités légales.....	42
6	Activité(s) et périmètre	42
7	Organigramme au 31 décembre 2018	44
8	Entités consolidées.....	44
8.1	Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :	44
8.2	Entités exclues du périmètre de consolidation	44
8.3	Sorties de périmètre.....	44
9	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	45
9.1	Référentiel comptable.....	45
9.2	Modalités de consolidation	45
9.2.1	Méthode de consolidation	45
9.2.2	Élimination des opérations intragroupes	45
9.2.3	Écarts d'acquisition	46
9.2.3.1	Notion d'écarts d'acquisition	46
9.2.3.2	Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition	46
9.2.4	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	46
9.2.5	Méthodes de conversions des comptes des sociétés étrangères.....	46
9.2.6	Méthodes de conversion des opérations en devise.....	46
9.3	Méthodes et règles d'évaluation.....	47
9.3.1	Application des méthodes préférentielles	47
9.3.2	Immobilisations incorporelles	47
9.3.2.1	Évaluation des immobilisations incorporelles	47
9.3.2.2	Fonds commercial	47
9.3.2.3	Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles.....	47

9.3.3	Immobilisations corporelles	48
9.3.4	Contrats de location-financement	48
9.3.5	Immobilisations financières	48
9.3.6	Stocks et travaux en-cours	49
9.3.7	Créances et dettes.....	49
9.3.8	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	49
9.3.9	Impôts sur les bénéfices.....	49
9.3.10	Provisions pour risques et charges	49
9.3.11	Engagements de retraite et prestations assimilés	50
9.3.12	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant.....	50
9.3.13	Reconnaissance du chiffre d'affaires	50
9.3.14	Résultats par action	50
10	Notes sur les postes du bilan.....	50
10.1	Ecart d'acquisition	51
10.2	Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition) & zoom sur les brevets.....	51
10.3	Immobilisations corporelles	52
10.4	Immobilisations financières.....	53
10.5	Titres mis en équivalence	53
10.6	Stocks et en-cours.....	54
10.7	Clients et comptes rattachés	54
10.8	Autres créances et comptes de régularisation	55
10.9	Échéancier créances	55
10.10	Dépréciations sur actifs circulants.....	55
10.11	Trésorerie active	56
10.12	Composition du capital social.....	56
10.13	Autres fonds propres	56
10.14	Provisions pour risques et charges	58
10.14.1	Récapitulatif.....	58
10.14.2	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées.....	58
10.15	Emprunts et dettes financières	59
10.15.1	Nature et échéances des emprunts et dettes financières.....	59
10.15.2	Variation des emprunts et dettes financières	59
10.16	Fournisseurs et autres dettes	59

11	Postes du compte de résultat	60
11.1	Ventilation du chiffre d'affaires.....	60
11.2	Autres produits d'exploitation.....	61
11.3	Achats consommés et autres charges externes.....	61
11.4	Impôts et Taxes.....	61
11.5	Charges de personnel	62
11.6	Dotations aux amortissements et provisions.....	62
11.7	Résultat financier.....	63
11.8	Résultat exceptionnel	63
11.9	Impôt sur les sociétés	64
11.9.1	Détail des postes du bilan.....	64
11.9.2	Ventilation de l'imposition différée par nature.....	65
11.9.3	Détail de la charge d'impôt sur les sociétés	65
11.9.4	Preuve d'impôt	66
12	Autres informations	66
12.1	Engagements hors bilan	66
12.1.1	Engagements donnés.....	66
12.1.2	Engagements reçus.....	66
12.2	Effectif moyen.....	66
12.3	Honoraires des commissaires aux comptes	67
12.4	Parties liées.....	67
12.5	Dirigeants : engagements en matière de pensions et indemnités assimilés	67
12.6	Dirigeants : rémunérations.....	67

1 Le bilan consolidé

(K€)	2018.12			2017.12	
	Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes	
Ecarts d'acquisition	2 884	(198)	2 686	2 476	NOTE 10.1
Immobilisations incorporelles	1 965	(986)	979	572	NOTE 10.2
Immobilisations corporelles	20 233	(7 958)	12 275	13 207	NOTE 10.3
Immobilisations financières	213	-	213	343	NOTES 10.4 & 10.5
Total Actif Immobilisé	25 295	(9 142)	16 153	16 598	
Stocks et en-cours	975	(59)	916	599	NOTE 10.6
Clients et comptes rattachés	6 716	(364)	6 352	8 693	NOTE 10.7
Autres créances et comptes de régularisation	6 086	-	6 086	5 774	NOTE 10.8
Disponibilités	10 088	-	10 088	11 537	NOTE 10.11
Total Actif	49 158	(9 565)	39 594	43 201	

(K€)	2018.12	2017.12	
Capital	545	545	NOTE 10.12
Primes liées au capital	17 692	17 692	
Ecart de réévaluation	-	-	
Réserves	(10 291)	(5 290)	
Réserves de conversion groupe	36	19	
Autres réserves	(219)	(199)	
Résultat de l'exercice	(3 150)	(5 001)	
Ecart de conversion sur le résultat de l'exercice	0	(4)	
Total Capitaux Propres	4 613	7 763	
Intérêts hors groupe	(0)	-	
Autres fonds propres	2 083	1 706	NOTE 10.13
Provisions	6 162	7 490	NOTE 10.14
Emprunts et dettes financières	13 391	13 310	NOTE 10.15
Fournisseurs et comptes rattachés	3 841	4 053	NOTE 10.16
Autres dettes et comptes de régularisation	9 504	8 879	
Total Passif	39 594	43 201	

2 Le compte de résultat consolidé

(K€)	2018.12	2017.12	
Chiffre d'affaires	20 087	14 305	NOTE 11.1
Autres revenus et produits d'exploitation	12 677	11 605	NOTE 11.2
Achats consommés et charges externes	(16 554)	(14 366)	NOTE 11.3
Autres charges d'exploitation	(467)	(161)	
Impôts et taxes	(1 008)	(1 305)	NOTE 11.4
Charges de personnel	(15 987)	(12 869)	NOTE 11.5
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(2 563)	(1 571)	NOTE 11.6
Résultat d'exploitation	(3 814)	(4 361)	
Charges et produits financiers	(251)	(155)	NOTE 11.7
Résultat courant des sociétés intégrées	(4 065)	(4 516)	
Charges et produits exceptionnels	113	(1 164)	NOTE 11.8
Impôt sur les bénéfices	(1)	(256)	NOTE 11.9
Résultat net des entreprises intégrées	(3 952)	(5 937)	
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	(67)	
Reprises nettes d'écarts d'acquisition	802	1 002	
Résultat net de l'ensemble consolidé	(3 150)	(5 001)	
Résultat net (part du groupe)	(3 150)	(5 001)	
Résultat par action (en €/action)	(0,46)	(0,73)	
Résultat dilué par action (en €/action)	(0,46)	(0,73)	

3 Le tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie (K€)	2018.12	2017.12
Résultat net total des sociétés consolidées	(3 149)	(5 001)
Elimination des amortissements et provisions	1 201	524
Elimination de la variation des impôts différés	49	35
Elimination des plus ou moins values de cession	5	1 343
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalenc	-	67
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	-	-
Total marge brute d'autofinancement	(1 895)	(3 032)
Variation des stocks liée à l'activité	(242)	(152)
Variation des provisions sur stocks	(23)	10
Variation des créances clients et autres débiteurs	2 486	(6 830)
Variation des provisions sur clients et autres débiteurs	(140)	(65)
Variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs	(247)	3 964
Variation du BFR lié à l'activité	1 834	7 426
Flux net généré par (affecté à) l'activité	(61)	(6 107)
Acquisition d'immobilisations	(2 662)	(4 160)
Avances Preneurs versées	-	-
Cession d'immobilisations	1 210	8
Incidence des variations de périmètre	(208)	-
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	(1 660)	(4 152)
Dividendes versés aux minoritaires	-	-
Augmentations (réductions) de capital	(0)	-
Subventions d'investissements reçues	-	-
Emissions d'emprunts	1 599	12 625
Remboursements d'emprunts	(1 390)	(601)
Variations des comptes courants	-	-
Cession (acq.) nette actions propres	34	(63)
Variation nette des concours bancaires	-	(3)
Flux net provenant du (affecté au) financement	242	11 957
Incidence de la variation des taux de change	15	(49)
Incidence des changements de principes comptables	(8)	-
Variation de trésorerie	(1 471)	1 649
Trésorerie d'ouverture (*)	11 537	9 888
Trésorerie de clôture (*)	10 066	11 537

(*) La trésorerie exprimée ici correspond à sa définition restrictive :

	2018.12	2017.12
+ Liquidités :	10 076	11 506
- Intérêts courus non échus	2	31
- Concours bancaires courants :	8	
Trésorerie nette	10 066	11 537

4 Le tableau des variations des capitaux propres consolidés

En K€	Autres réserves groupe							Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Intérêts hors groupe	Total Capitaux propres
	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Réserves de conversion groupe	Titres auto-contrôle	Autres	Total Autres réserves				
Situation à la clôture de l'exercice 2016.12	545	17 692	(5 891)	(20)	(135)	(4)	(160)	636	12 823	-	12 823
Affectation du résultat de l'exercice 2015.12	-	-	636	-	-	-	-	(636)	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de l'auto-contrôle	-	-	-	-	(63)	-	(63)	-	(63)	-	(63)
Changement de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des taux de change	-	-	-	40	-	-	40	-	40	-	40
Résultat 2017.12	-	-	-	-	-	-	-	(5 001)	(5 001)	-	(5 001)
Autres mouvements	-	-	(35)	-	-	-	-	-	(35)	-	(35)
Situation à la clôture de l'exercice 2017.12	545	17 692	(5 290)	19	(199)	(4)	(184)	(5 001)	7 763	-	7 763
Affectation du résultat de l'exercice 2017.12	-	-	(5 001)	-	-	-	-	5 001	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de l'auto-contrôle	-	-	-	-	(20)	-	(20)	-	(20)	-	(20)
Changement de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des taux de change	-	-	-	16	-	-	16	-	16	-	16
Résultat 2018.12	-	-	-	-	-	-	-	(3 150)	(3 150)	-	(3 150)
Autres mouvements	-	-	0	-	-	4	4	0	4	(0)	0
Situation à la clôture de l'exercice 2018.12	545	17 692	(10 291)	35	(219)	-	(184)	(3 150)	4 613	0	4 613

5 Faits marquants

L'année 2017 a propulsé Oncodesign au rang de Biopharma européenne spécialisée en Médecine de précision, 2018 conforte ce positionnement avec notamment la signature d'un premier contrat de service pluriannuel en Découverte intégrée, un rôle fédérateur dans la structuration de la filière de médecine de précision nationale, et des résultats positifs de Phase I pour le premier radiotracteur de la société dans le cancer du poumon.

5.1 Les événements clés de l'année 2018

- Novembre 2018** : Signature d'un partenariat de service entre Oncodesign et le laboratoire Galderma. Ce contrat de service pluriannuel vise principalement à concevoir et à découvrir de nouveaux candidats médicaments en dermatologie en collaboration étroite avec les équipes de recherche du laboratoire Galderma, en s'appuyant sur les capacités de validation du potentiel thérapeutique de nouvelles cibles moléculaires d'intérêt pour Galderma.

Ce partenariat est pour Galderma un pas important dans la mise en place de notre nouvelle stratégie de recherche basée sur une part importante d'externalisation et permet d'élargir leur capacité de conception et de création de nouveaux candidats médicaments.

Cette signature concrétise la nouvelle offre commerciale d'Oncodesign de service intégré de drug discovery de médicaments, mise en place notamment grâce à l'intégration réussie du Centre de Recherche François Hyafil en 2017, pour mettre au point et sélectionner de nouveaux candidats médicaments.

- Septembre 2018** : Lancement du projet Hu-PreciMED (Human Precision MEDicine)

Les deux pôles de compétitivité franciliens Medicen Paris Region et Cap Digital annoncent la mobilisation de leur écosystème autour du projet Hu-PreciMED (Human Precision MEDicine)

Ce projet vise à structurer la filière industrielle de la médecine de précision en France. Initié conjointement par les groupes Oncodesign, Servier et Intersystems, le projet Hu-PreciMED mobilise d'ores et déjà 45 entreprises innovantes du numérique et du médical.

Il a pour objectif de rassembler tous les acteurs publics et privés travaillant dans le domaine de la médecine de précision et de les connecter efficacement aux données de santé des patients.

Au sein de ce projet, Oncodesign se concentrera sur la recherche et développement de nouveaux médicaments associés à l'utilisation de biomarqueurs.

- **Septembre 2018** : Nouveau contrat de service dans le cancer du sein avec le laboratoire pharmaceutique japonais Eisai.

Ce programme a pour objectif de définir la stratégie de positionnement clinique de nouveaux composés d'Eisai des sites de recherche de Tsukuba (Japon) et Andover (Etats-Unis)

Ce contrat de service vise à évaluer l'efficacité anti-tumorale de nouveaux composés d'Eisai, seuls et en combinaison avec des traitements standards, dans un panel de xénogreffes dérivées de patients (PDX1) de cancer du sein développé sur mesure par Oncodesign entre 2012 et 2017.

Les résultats permettront de positionner l'utilisation de ces nouveaux composés lors des phases cliniques précoces sur des sous-populations de patients sélectionnés sur la base de biomarqueurs histologiques et génétiques déterminés en collaboration avec Oncodesign.

- **Juillet 2018** : Oncodesign annonce les résultats de la deuxième étape de son étude clinique dans le cancer du poumon

Les résultats confirment le potentiel du radiotracer en tant que biomarqueur compagnon chez les patients atteints de tumeurs pulmonaires non à petites cellules.

- **Juin 2018** : Inauguration de l'Idmit

L'Idmit est une nouvelle infrastructure de recherche en biologie et santé dédiée aux maladies infectieuses humaines et à l'immunologie fédérant six organismes et industriels impliqués dans la recherche et le développement technologique pour lutter contre les maladies infectieuses qui affectent l'Homme. Le CEA, l'Institut Pasteur, l'Université Paris-Sud, l'Inserm, l'ANRS et la société Oncodesign dotent ainsi la recherche française d'une infrastructure réunissant les équipes et équipements de pointe au niveau mondial. Idmit aura pour but de faciliter et accélérer la concrétisation de résultats fondamentaux précliniques obtenus chez les primates non humains, pour aboutir à des voies thérapeutiques ou prophylactiques déployables en essai clinique chez l'Homme. Idmit est hébergée sur le site de Fontenay-aux Roses (92) du centre CEA Paris-Saclay.

- **Mars 2018** : Nouveau partenariat privilégié avec Erytech

Oncodesign signe un partenariat privilégié avec Erytech pour l'expérimentation préclinique de ses programmes de recherche en oncologie. Le partenariat a pour objectif de détailler le mécanisme d'action et le potentiel d'eryaspase et d'erymethionase d'Erytech pour le traitement de différentes tumeurs solides.

Ce contrat de long-terme confirme la pertinence de la nouvelle offre de services d'Oncodesign de prestations élargies en engageant l'expertise et l'ingéniosité de nos équipes scientifiques pour sélectionner et orienter les meilleurs candidats médicaments.

Ce partenariat d'une durée de 2 ans en expérimentation préclinique s'inscrit dans la stratégie d'Oncodesign d'augmenter ses parts du marché en service, et d'augmenter la taille de ses contrats unitaires.

La collaboration inclut également l'appui scientifique et technologique d'Oncodesign à la recherche en oncologie d'Erytech.

Enfin, un autre fait marquant de l'année 2018 pour le Groupe Oncodesign est la finalisation de notre plan d'intégration des activités de Bertin Pharma. Conformément à notre plan opérationnel, nous avons installé toutes les équipes d'ex Bertin et les équipements de laboratoire sur notre site des Ulis, intégré les femmes et les hommes de Bertin au sein de nos équipes et ajouté leurs savoir-faire dans nos offres commerciales.

Par ailleurs, cette intégration se traduit par un important programme de rationalisation des coûts, et l'abandon des baux commerciaux au profit de nos locaux des Ulis.

5.2 Evènements postérieurs à la clôture

5.2.1 Signature du partenariat Servier

En mars 2019, Oncodesign a signé un accord de collaboration stratégique pour le développement d'inhibiteurs de la kinase LRRK2 dans la maladie de Parkinson avec le laboratoire français Servier qui bénéficiera d'une option de licence exclusive pour un ou plusieurs candidats médicaments dès la validation de l'entrée en Phase I.

Le financement du programme sera intégralement assuré par Servier. Oncodesign recevra au titre de ce partenariat :

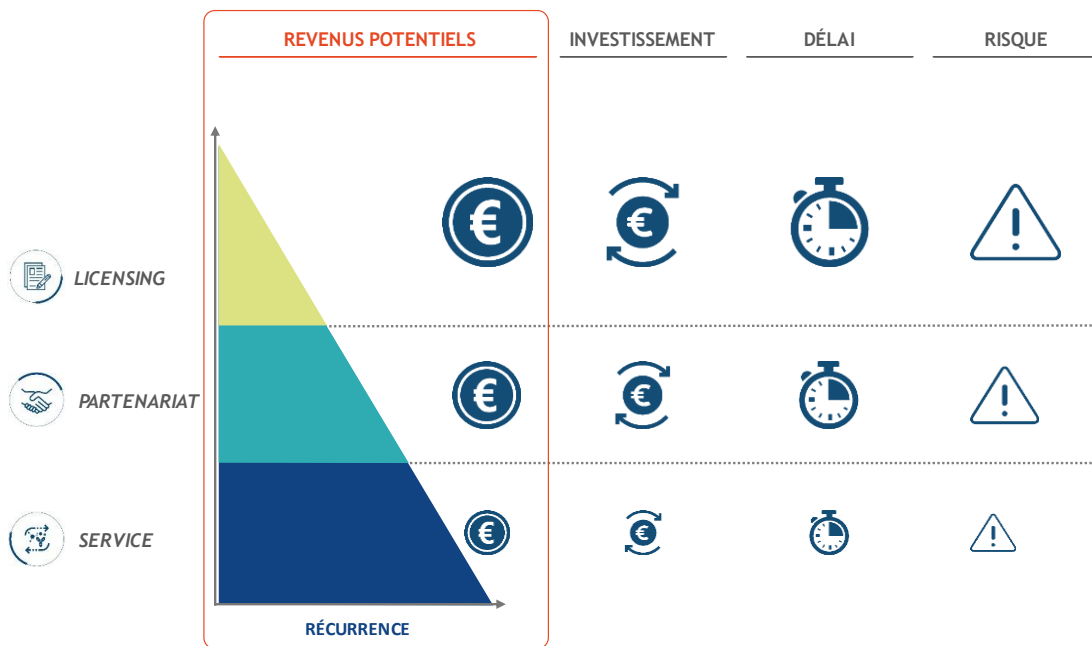
- Un paiement initial de €3m à la signature du partenariat (Mars 2019)
- Un paiement de €3m par an au titre des frais de recherche
- jusqu'à €320m en *Milestones* jusqu'à l'AMM, puis
- des redevances sur les ventes.

5.2.2 Fusion des entités légales

Oncodesign a pris la décision de procéder, au 1^{er} janvier 2019, à la fusion de ses 2 entités au Canada, la société Synergie rachetée à 100% en février 2018 est ainsi fusionnée avec sa société Mère Oncodesign Inc. elle-même détenue à 100% par Oncodesign SA. Cette fusion est uniquement opérationnelle à des fins de simplification et n'a aucun impact sur l'activité ou les emplois.

6 Activité(s) et périmètre

L'activité du groupe s'articule autour de la recherche-développement en biotechnologie avec un business model articulé autour de 3 flux d'affaires.



⇒ Le flux de Services

Il correspond au flux d'affaires récurrent du Groupe. Il s'adresse à des affaires conclues avec des clients avec obligation de moyens à tous les types de thérapies et familles de cibles, il repose sur deux nouveaux types d'offres qui étendent les aires thérapeutiques concernées en dehors de l'Oncologie, en incluant également la chimie. Elles seront lancées commercialement sur la fin du second trimestre 2018.

⇒ Les flux de Partenariat et de Licensing

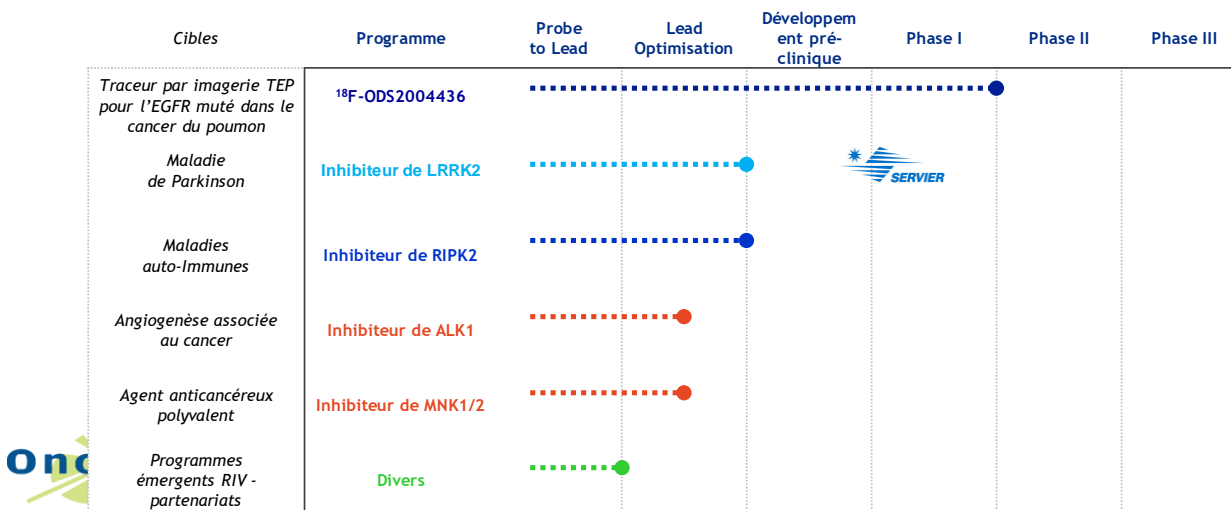
Ils sont basés sur des projets de *Drug Discovery* issus de la technologie propriétaire Nanocyclix capable de produire des inhibiteurs de kinases très spécifiques.

Le partage de risque avec des Pharmas partenaires est :

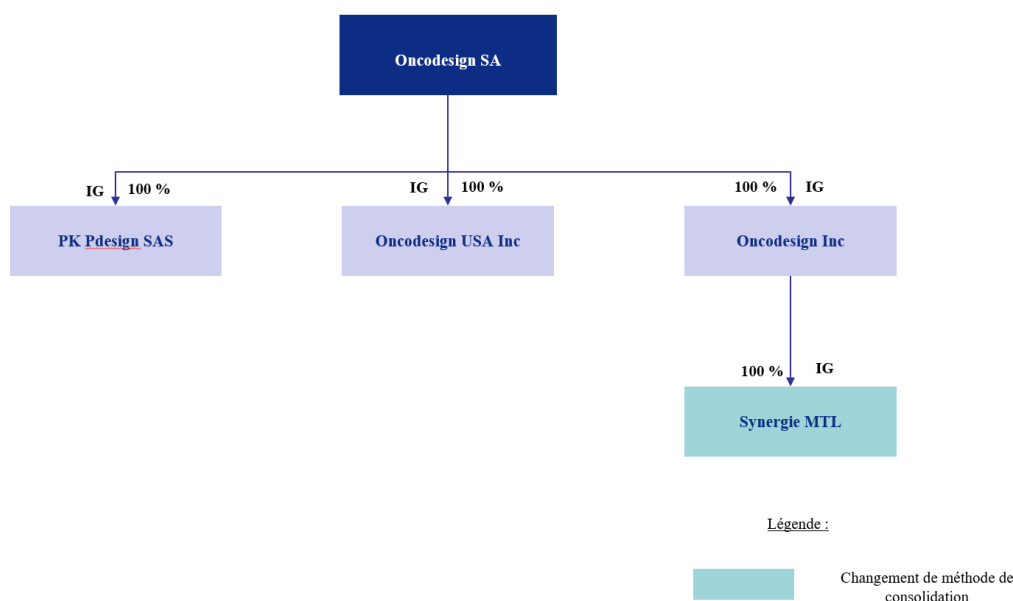
- soit précoce au stade de la phase de lead optimisation (avant la découverte de candidats médicaments),
- soit à la suite des premières phases cliniques (après la découverte de candidats médicaments).

Plus le risque est partagé tardivement plus les retours financiers sont importants et nous avons obligation de résultats.

Un pipe Nanocyclix en progression constante :



7 Organigramme au 31 décembre 2018



8 Entités consolidées

8.1 Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Unités	Siège social	N° Siret	2018.12			2017.12		
			Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de conso.	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de conso.
ONCO DESIGN SA	20 RUE JEAN MAZEN 21000 DIJON (France)	39969381100057	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
ONCO DESIGN USA	185 ALEWIFE BROOK PARKWAY 02138 CAMBRIDGE (Etats-Unis)		100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
ONCO DESIGN INC	MONTREAL (Canada)		100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
SYNERGIE MONTREAL	MONTREAL (Canada)		100 %	100 %	IG	50 %	50 %	MEE
PK PDESIGN	20 RUE JEAN MAZEN 21000 DIJON (France)		100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG

Au 31 décembre 2017, la société ONCO DESIGN INC. détenait 50% de la société SYNERGIE MONTREAL. En février 2018, la société ONCO DESIGN INC. a réalisé l'acquisition de 500 titres complémentaires portant sa participation à 100%. Celle-ci est désormais intégrée globalement dans le périmètre consolidé.

8.2 Entités exclues du périmètre de consolidation

Néant.

GIE Pharmimage, détenue à hauteur de 16,7% par Oncodesign SA, la quote-part de résultat est intégrée dans la déclaration fiscale.

8.3 Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

9 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

9.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe Oncodesign sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France et selon les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable.

9.2 Modalités de consolidation

9.2.1 Méthode de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2018 par le conseil d'administration pour Oncodesign SA et le président pour les autres entités. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe Oncodesign assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe Oncodesign exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.
- La mise en équivalence consiste à :
- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

9.2.2 Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

9.2.3 Écarts d'acquisition

9.2.3.1 Notion d'écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

Conformément au règlement n° 99-02, § 2110, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

9.2.3.2 Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée de 7 ans qui correspond à la durée moyenne résiduelle d'amortissement des immobilisations qui constituent l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

9.2.4 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2018, d'une durée de 12 mois.

9.2.5 Méthodes de conversions des comptes des sociétés étrangères

Les filiales constituant des entreprises étrangères autonomes, leurs comptes ont été convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les postes du bilan sont convertis en euros au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- l'écart de conversion mis en évidence est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « écarts de conversion », et n'affecte pas le résultat.

9.2.6 Méthodes de conversion des opérations en devise

Les éventuelles transactions exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont converties au taux de clôture. Les différences de change dégagées à cette occasion et celles réalisées lors des transactions en devises sont, le cas échéant, comptabilisées en résultat financier.

9.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe Oncodesign sont les suivants :

9.3.1 Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	OUI NON-N/A	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement	OUI	3.3.4
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	OUI	4.14.2
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires durée de vie de l'emprunt	N/A	N/A
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	OUI	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture l'exercice	OUI	3.3.13

9.3.2 Immobilisations incorporelles

9.3.2.1 Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

9.3.2.2 Fonds commercial

Le Règlement 99-02 ne reconnaît pas les fonds commerciaux comme faisant partie des actifs identifiables. Ils sont intégrés dans l'écart d'acquisition.

9.3.2.3 Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	20 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

9.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 13 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	1 à 5 ans

9.3.4 Contrats de location-financement

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Immobilisations en crédit-bail	Méthode	Durée
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Electricité, plomberie, ascenseurs, sûreté	Linéaire	25 ans
Toiture, climatisation	Linéaire	20 ans
Façades	Linéaire	30 ans
Gros œuvres	Linéaire	50 ans

9.3.5 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Cette participation correspond à la part de 16% du GIE Pharmimage dont le résultat est intégré fiscalement dans les résultats d'Oncodesign SA.

9.3.6 Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : « Coût Unitaire Moyen Pondéré ».

Une dépréciation est comptabilisée en fonction de l'ancienneté du stock et de son niveau de rotation. Il est appliqué au prix d'achat un coefficient de dépréciation en fonction de ces critères.

9.3.7 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

9.3.8 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

9.3.9 Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé au taux de 25% ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires au taux de 33,33% et 25% en fonction de la date probable d'imputation : aucun déficit n'a été activé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

9.3.10 Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés.

9.3.11 Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

Elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

9.3.12 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

9.3.13 Reconnaissance du chiffre d'affaires

- L'activité Prestation de service avec obligation de moyen
 - Le Chiffre d'Affaires est comptabilisé, à chaque fin de période, à l'avancement sur indication du Coordinateur d'étude et en fonction du reste à faire technique.

- L'activité Partenariat et Licencing
 - **Les refacturations contractuelles de dépenses de Recherche aux clients** sont calculées et comptabilisées au regard des dépenses réalisées sur la période selon un barème défini contractuellement.
 - Droits d'accès à la technologie (Up front fees)
 - Quand les « up front fees » correspondent à un droit d'accès à une option ou à une technologie, ils sont comptabilisés au moment de la signature du contrat. Ces montants sont non remboursables.
 - Paiement d'étapes ou Milestone

→ Les paiements d'étape sont comptabilisés en résultat lorsque le fait générateur est avéré et qu'il n'existe plus de conditions suspensives à son règlement par le tiers devant être levées par Oncodesign. Les faits générateurs sont généralement les résultats scientifiques ou cliniques obtenus par le client, le démarrage d'études ou des éléments exogènes tels que les approbations réglementaires.

9.3.14 Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis sur Oncodesign SA tête de groupe, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

10 Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

10.1 Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Le groupe Oncodesign a comptabilisé les écarts d'acquisition suivants :

- 2,5 M€ qui traduisent l'entrée dans le périmètre au 1er septembre 2017 de la nouvelle filiale PKP Design SAS qui supporte le fonds de commerce acquis auprès de Bertin Pharma et toutes les activités qui y sont rattachées ;
- 0,2 M€ relatifs à la prise de participations complémentaires de l'entité Synergie Mtl par Oncodesign Inc. Celle-ci est désormais intégrée globalement au périmètre de consolidation. L'écart d'acquisition est entièrement déprécié sur la période (cf. note 4.2.3.2).

Le test de valeur mis en place cette année, basé sur un multiple d'EBITDA, n'a pas mis en évidence de perte de valeur de l'écart d'acquisition positif de BERTIN PHARMA.

10.2 Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition) & zoom sur les brevets

	2017.12	Augm.	Dimin.	Variations de Périmètre	Reclas.	2018.12
Concessions, brevets & droits similaires	1 183	264	-	-	55	1 502
Fonds commercial	-	210	-	(210)	-	-
Autres immobilisations en cours	55	463	-	-	(55)	463
Total Immobilisations incorporelles	1 238	937	-	(210)	-	1 965

	2017.12	Dotations	Reprises Cessions	2018.12
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	(666)	(320)	-	(986)
Total Amt/dép. immobilisations incorp.	(679)	(320)	-	(986)

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

Concernant les brevets, notre stratégie actuelle sur nos brevets majeurs LRRK2, RIPK2 et EGFR-PET traceur consiste à soutenir ces brevets dans leur phase « nationale » dans tous les pays du monde où nous les avons déposés (frais administratifs, réponses aux questions des agences, apport de précisions sur des revendications ...).

En 2018, pour accompagner les développements de nos séries d'inhibiteurs de RIPK2 et ALK1, nous avons ainsi rédigé de nouveaux brevets dont le dépôt en août 2018 (date de priorité) et la publication 18 mois plus tard doivent accompagner leur progression vers les futurs candidats cliniques.

Les principaux mouvements d'acquisition concernent les dépôts de brevet sur la technologie Nanocyclix et les licences informatiques.

Applica	ref IPS	Target	Title	Progressi	Appl	Filing n	Filing	Internat	Filing	Publi	Publicatio	National ph	National phase countries
ONC-0	IPO-0	LRRK2 I	Macrocyclic LR inhibitor	Nati	Oncodesign S	EP1429	17/09	PCT/EP201	17/09	WO/2016	24/03/2	15/03/2	EP, AE, AU, BH, CA, EA, EG, ID, IL, MY, NZ, OM, SA, SG, TH, TW,
ONC-0		RIP2 R	Macrocyclic R inhibitor	Nati	Oncode	EP1418	17/09	PCT/EP201	17/09	WO/2016	24/03/2	15/03/2	AE, AU, BH, BR, CA, CN, EA, EG, EI, IN, JP, KR, MX, MY, NZ, OM, SA, S, UA, US, ZA
ONC-0		PET tra	RADIOLAI MACROCYCIC INHIBIT	Pub/Ni	Oncode	EP1615	29/02	PCT/EP201	28/02	WO2017	07/09/2	29/08/2	AU, CA, EP, IL, JP, US
ONC-0		ALK1/	Macrocyclic A receptor kinase	Pr	Oncode	EP1818	13/08		13/08				
ONC-0		RIPK	Macrocyclic RI inhibitor	Pr	Oncode	EP1818	13/08		13/08				
ONC-0		RIPK	Macrocyclic RI inhibitor	Pr	Oncode	EP1818	13/08		13/08				

Enfin, pour ce qui concerne la production immobilisée qui s'établit à 463 K€, elle correspond aux développements d'outils de gestion internes, de chiffrages d'études, de logiciels adaptés au projet « ONCOSNIPE » pour l'essentiel.

10.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan soit :

- à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières ;
- à la valeur économique estimée lors de l'entrée dans le périmètre.

	2017.12	Augm.	Dimin.	Autres Variations*	Variations de Périmètre	Reclas.	Changements de méthodes	2018.12
Terrains en crédit-bail	2 184	-	-	-	-	-	-	2 184
Constructions	8	5	-	-	-	-	-	13
Constructions en crédit-bail	11 966	-	-	-	-	-	-	11 966
Installations tech, matériel & outillage	4 105	583	(6)	-	68	-	-	4 749
Autres immobilisations corporelles	637	132	(44)	-	-	-	-	725
Matériel de bureau	2	-	(2)	-	5	-	-	5
Matériel de transport	477	-	-	-	-	-	-	477
Matériel informatique	4	78	-	-	10	-	-	92
Immobilisations corporelles en cours	2	22	(2)	-	-	-	-	22
Total Immobilisations corporelles	19 385	820	(54)	-	83	-	-	20 233

	2017.12	Dotations	Reprises Cessions	2018.12
Amt/Dép. Matériel de bureau	(0)	(1)	-	(2)
Amt/Dép. Matériel transport	(354)	(77)	-	(426)
Amt/Dép. Matériel informatique	(5)	(0)	-	(10)
Amt/Dép. constructions	(3 154)	(1 082)	-	(4 236)
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	(2 186)	(615)	-	(2 800)
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	(479)	(53)	47	(484)
Total Amt/dép. immobilisations corporelles	(6 178)	(1 826)	47	(7 957)

	2017.12	2018.12
Total Immobilisations corporelles (net)	13 207	12 276

Le groupe n'a pas réalisé d'investissement majeur, le montant des investissements représente le renouvellement courant du matériel scientifique.

10.4 Immobilisations financières

	2017.12	Augm.	Dimin.	2018.12
Titres de participation	-	-	-	-
Créances rattachées à des part.	-	-	-	-
Intérêts courus sur créances et prêts	-	-	-	-
Titres immobilisés	10	-	-	10
Prêts et cautionnements	333	1 080	(1 210)	203
Total Immobilisations financières	343	1 080	(1 210)	213

	2017.12	Dotations	Reprises	2018.12
Total Dép. immobilisations financières	-	-	-	-

	2017.12	2018.12
Immobilisations financières (net)	343	213

10.5 Titres mis en équivalence

Les titres des entités mises en équivalence se décomposent comme suit :

	2017.12	Résultat 2018.12	Distribution	Variations des cours de change	Autres Variations*	Variations de Périmètre	Reclas.	Changements de méthodes	2018.12
Titres Mis en Equivalence	(0)	-	-	-	-	198	(198)	-	-
Total	(0)	-	-	-	-	198	(198)	-	-

Au passif, les autres provisions pour charges ont été reprises suite au rachat des parts de Synergie Mtl sur la période Cf. 10.14.

10.6 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

	Brut	Dépréciation	2018.12	Brut	Dépréciation	2017.12
Liaison neutral. profits IG s/ stocks	-	-	-	-	-	-
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	970	(59)	911	635	(36)	599
Stocks - en-cours de production	5	-	5	-	-	-
Stocks -ppts finis et intermédiaires	-	-	-	-	-	-
Stocks de marchandises	-	-	-	-	-	-
Total des stocks	975	(59)	916	635	(36)	599

10.7 Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

	Brut	Dépréciation	2018.12	Brut	Dépréciation	2017.12
Clients et comptes rattachés	6 716	(364)	6 352	8 915	(222)	8 693
TOTAL des Clients et comptes rattachés	6 716	(364)	6 352	8 915	(222)	8 693

Du fait d'actions fortes d'assainissement du poste « créances clients », ces dernières affichent un recul de 27% en 2018 bien que l'activité progresse de plus de 40%.

Les procédures de recouvrement des créances ont été activement accélérées par la mise en place d'une réorganisation renforcée des services administratifs.

10.8 Autres créances et comptes de régularisation

	Brut	Dépréciation	2018.12	Brut	Dépréciation	2017.12
Fournisseurs débiteurs	401	-	401	4	-	4
Créances sur personnel & org. sociaux	38	-	38	38	-	38
Créances fiscales	1 143	-	1 143	1 008	-	1 008
Impôts différés - actif	0	-	0	93	-	93
Etats, impôts sur les bénéfices	3 809	-	3 809	3 514	-	3 514
Comptes courants	82	-	82	340	-	340
Autres créances	-	-	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	612	-	612	778	-	778
Total Autres créances et comptes de régul.	6 086	-	6 086	5 774	-	5 774

Les créances fiscales représentent, pour l'essentiel les crédits de TVA et les dégrèvements CFE.

La créance sur l'état représente l'accroissement du crédit impôt recherche, crédit d'impôt Famille, Mécénat, CICE, qui passent de 3,5 M€ en 2017 à 3,8 M€ en 2018.

10.9 Échéancier créances

	Total brut						Dépréciation	Total net	
	2018.12	< 1 an	< 2 ans	< 3 ans	< 4 ans	< 5 ans			> 1 an
Titres immobilisés (AFS - non courant)	10	-	10	-	-	-	10	-	10
Prêts, cautionnements et autres créances - non cour	203	11	191	-	-	-	191	-	203
Total Immobilisations financières	213	11	201	-	-	-	201	-	213
Clients et comptes rattachés	6 716	6 716	-	-	-	-	-	(364)	6 352
Total Clients et comptes rattachés	6 716	6 716	-	-	-	-	-	(364)	6 352
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	371	371	-	-	-	-	-	-	371
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	30	30	-	-	-	-	-	-	30
Créances sur personnel & org. sociaux	38	38	-	-	-	-	-	-	38
Créances fiscales	1 143	1 143	-	-	-	-	-	-	1 143
Impôts différés - actif	0	-	-	-	-	-	-	-	0
Etats, impôts sur les bénéfices	3 809	3 809	-	-	-	-	-	-	3 809
Comptes courants	82	(0)	82	-	-	-	82	-	82
Autres créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	612	612	-	-	-	-	-	-	612
Total Autres créances	6 086	6 003	82	-	-	-	82	-	6 086
Total Créances	13 014	12 730	284	-	-	-	284	(364)	12 650

10.10 Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

	2017.12	Dotations	Reprises	Variations des cours de changes	Variations*	Reclas.	2018.12
Dép. des stocks - MP, fourn. et approv.	-	36	-	-	-	-	59
Total Dépréciations des stocks et en-cours	(36)	(23)	-	-	-	-	(59)
Dép. clients et comptes rattachés	(222)	(311)	171	-	-	-	(364)
Total Dép. s/créances clients et cptes. rattachés	(222)	(311)	171	-	-	-	(364)
Dép. comptes courants	-	-	-	-	-	-	-
Total Dép des autres créances	-	-	-	-	-	-	-
Total - Dépréciation de l'actif circulant	(258)	(334)	171	-	-	-	(422)

10.11 Trésorerie active

	Brut	Dépréciation	2018.12	Brut	Dépréciation	2017.12
Disponibilités	10 076	-	10 076	11 506	-	11 506
Intérêts courus non échus s/ dispo.	12	-	12	31	-	31
Total Disponibilités et VMP	10 088	-	10 088	11 537	-	11 537

10.12 Composition du capital social

Au 31 décembre 2018, le capital social se compose de 6 818 412 actions d'une valeur nominale de 0,08 euros.

10.13 Autres fonds propres

Les autres fonds propres sont constitués des avances conditionnées.

En €	31/12/2017	Augmentation	Diminution	31/12/2018
BPI - IMAKINIB	676 982	127 275		804 257
BPI - NEDO	24 962		24 962	0
BPI - IMODI	717 000	275 000		992 000
BPI - ONCOSNIPE	287 000			287 000
TOTAL	1 453 945	402 275	24 962	2 083 257

Ces avances conditionnées sont déterminées en fonction de la nature des dépenses qui composent les projets financés.

Notamment pour BPI, les dépenses de « Recherche Industrielles » constituent la base des subventions, les dépenses de « Développement Expérimental » constituent la base des avances conditionnées.

⇒ BPI ISI « Imakinib » (OSEO) : montant total maximum de 2 056 401 €

Ce projet vise à développer de nouveaux radio-traceurs TEP spécifiques ciblant les inhibiteurs de kinases thérapeutiques afin d'accroître l'efficacité clinique et économique du diagnostic et du traitement en oncologie.

Financement de projet collaboratif, initialement sur la période de 2009 à 2017 en partenariat avec les sociétés Guerbet et Ariana. Le partenaire Guerbet a été remplacé par la société Cyclopharma et la période du projet a été prolongée jusqu'en 2021.

Oncodesign perçoit pour ce projet un financement par BPI pour un montant maximum de 2 056 401 € sous forme d'avance remboursable. Les remboursements interviendront à partir de 2022.

⇒ En parallèle, les dépenses de « recherches industrielles » de ce projet sont subventionnées. BPI « Nedo » (OSEO) : montant total 140 000 €

Financement en partenariat avec l'institut CIEA au Japon et NEDO (équivalent BPI au Japon) de développements de nouveaux modèles expérimentaux.

Une avance remboursable a été accordée par OSEO pour 140 000 € le 12/02/2013 pour l'étude de développement de modèles innovants de souris humanisées pour l'évaluation de nouveaux agents anticancéreux, sous un délai de 27 mois à partir du 16/03/2012. Cette avance a été versée en intégralité à la signature du contrat. Cette aide correspond à 43,08% des dépenses estimées du projet.

Le remboursement de l'aide s'effectue par échéances trimestrielles de 8 750 € à partir du 30/09/2015. Oncodesign a versé en 2018, 24 962 € correspondant au solde du remboursement de cette avance.

Le remboursement de 25 000 € versée en 2018 correspond au solde du remboursement.

⇒ BPI PSPC IMODI : montant total 1 166 972 €

PSPC (Projet Structurant des Pôles de Compétitivité)

Ce projet vient structurer une filière industrielle de santé visant à répondre aux besoins de la communauté scientifique, qu'elle soit privée ou publique, en matière de recherche et développement de systèmes d'essais plus performant permettant d'améliorer la sélection d'agents diagnostiques et thérapeutiques plus efficaces.

Le projet, d'une durée de 7 ans est piloté et coordonné par Oncodesign. Il est réalisé par 4 grands groupes pharmaceutiques, 6 PME et 8 institutions académiques.

Oncodesign perçoit pour ce projet un financement par BPI pour un montant de 1 166 972 € sous forme d'avances récupérables.

Oncodesign s'engage, sauf échec commercial, à rembourser la somme de 1 360 000 € à compter de 2022 au plus tard et jusqu'en 2025 selon un échéancier défini.

⇒ BPI PSPC (PIA) OncoSNIPE : montant total 2 008 111 €

OncoSNIPE® est un projet qui a pour objectif le développement et la mise en œuvre d'approches bio-informatiques faisant appel à des méthodologies basées entre autres sur l'intelligence artificielle, l'apprentissage statistique et l'enrichissement sémantique qui doivent permettre l'identification et la caractérisation de patients résistants aux traitements anti-cancéreux et ainsi orienter la recherche et le développement de solutions thérapeutiques spécifiques à travers l'identification de nouvelles cibles. Le projet, d'une durée de 4 ans, est piloté et coordonné par Oncodesign, réalisé par 4 entreprises et 5 centres cliniques.

Oncodesign perçoit pour ce projet un financement par BPI pour un montant maximum de 2 008 111 € sous forme d'avances récupérables.

Oncodesign s'engage, sauf échec commercial, à rembourser la somme de 2 135 000 € à compter de 2023 jusqu'en 2027 selon un échéancier défini.

Certains projets sont adossés à des avances remboursables et/ou à des subventions d'exploitation. Ces dernières sont détaillées ci-dessous :

En €	31/12/2018		31/12/2017	
	Reçues	au compte de résultat	Reçues	au compte de résultat
BPI - IMAKINIB	225 126	13 985	0	35 995
BPI - IMODI			0	
Univ. Bruxelles - FP7 : OVER-MYR			0	
BPI - ONCOSNIPE			15 000	
OPCA DEFI - FORMATIONS			0	
TOTAL	225 126	13 985	15 000	35 995

Les projets ouvrant droits à des Subventions :

⇒ Projet IMAKINIB : projet ISI financé par BPI France

Les dépenses de « Recherches Industrielles » de ce projet font l'objet d'une aide versée sous forme de subventions. Les développements expérimentaux sont aidés sous forme d'avances récupérables.

⇒ Projet IMODI : projet PSPC financé par BPI France

Seule la partie concernant la construction du dossier a donné lieu à une subvention. Toutes les aides complémentaires sont versées sous forme d'avances récupérables.

⇒ Projet OncoSnipe : projet PIA financé par BPI France

Seule la partie concernant la construction du dossier a donné lieu à une subvention. Toutes les aides complémentaires seront versées sous forme d'avances récupérables.

10.14 Provisions pour risques et charges

10.14.1 Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

en K€	2017.12	Dotations	Reprises non utilisées	Variations de périmètre	RECLAS.	2018.12
Ecart d'acquisition - passif	6 999	-	-	-	-	6 999
Reprise - écarts d'acquisition - passif	(1 083)	(1 002)	-	-	-	(2 083)
Total Ecart d'acquisition	5 916	(1 002)	-	-	-	4 916
Total provisions pour risques	-	-	-	-	-	-
Provisions pour pensions et retraites	1 377	243	(373)	-	-	1 246
Provisions pour médailles du travail	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	198	-	-	(198)	-	-
Total provisions pour charges	1 574	243	(373)	(198)	-	1 246
Total provisions	7 490	(760)	(373)	(198)	-	6 162

Réévaluation de l'écart d'acquisition passif suite à la cession du bâtiment des Ulis cédée au Prix de 10,5 M€ mais valorisé lors de son entrée de périmètre à 10,3 M€ (frais de mutation compris). Le montant de la reprise, étalée sur 7 ans, a été ajusté.

10.14.2 Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes : Oncodesign SA

- âge de départ à la retraite : Loi n°2011-1906 du 21 décembre 2011 ;
- turn-over : 8,28% pour les salariés de - de 50 ans et 0% pour ceux de + de 50 ans ;
- table de mortalité : INSEE 2008-2010 ;
- taux actualisation : 1,30% (IBOXX) ;
- taux augmentation salaires : 2,5% ;
- taux de charges : 30%
- convention collective de la chimie : l'intégralité des sites est passée sous convention Chimie la période d'observation se terminant le 1er mars 2018.

- Au 31/12/2018, la provision a uniquement été mouvementée des départs de la période.

10.15 Emprunts et dettes financières

10.15.1 Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

	2018.12	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	2017.12
Emprunts auprès établis. de crédit	5 966	727	4 519	719	4 323
Leasing & locations de biens	7 365	285	5 080	2 000	8 973
Autres emprunts	15	-	15	-	13
Intérêts courus sur emprunts	-	-	-	-	-
Total Dettes financières MLT	13 346	1 012	9 614	2 719	13 310
Concours bancaires (trésorerie passive)	8	8	-	-	-
Intérêts courus non échus - Trésorerie passiv	14	14	-	-	-
Total Dettes financières CT	22	22	-	-	-
Total Dettes financières	13 367	1 034	9 614	-	13 310

10.15.2 Variation des emprunts et dettes financières

	2017.12	AUGM.	DIMIN.	Variations des cours de change	Variation	2018.12
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 356	1 147	464	(2)	(0)	5 966
Leasing & locations de biens	8 941	277	(1 829)	-	-	7 389
Autres emprunts	13	2	-	-	-	15
Intérêts courus sur emprunts	-	-	-	-	-	-
Total Dettes financières MLT	13 310	1 426	(1 365)	(2)	(0)	13 369
Concours bancaires (trésorerie passive)	-	-	-	-	-	8
Concours bancaires (dettes)	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	-	-	-	(0)	14	14
Total Dettes financières CT	-	-	-	(0)	14	22
Total	13 310	1 426	(1 365)	(2)	14	13 391

Deux nouveaux emprunts ont été souscrits en 2018 pour des valeurs respectives de 300 K€ et 110 K€ afin de financer les investissements liés à l'exploitation.

Quatre emprunts prennent fin sur l'exercice 2019 pour des valeurs d'origine de 850 K€.

L'emprunt BPI de 2,5 M€, initialement souscrit en 2017 s'inscrit sur un remboursement à plus de 5 ans.

10.16 Fournisseurs et autres dettes

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

⇒ Les fournisseurs

	2018.12	< 1 an	>1 an	2017.12
Dettes fournisseurs	2 483	2 483	-	1 266
Factures non parvenues	1 357	1 357	-	2 786
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 840	3 840	-	4 053

⇒ Les autres passifs

	2018.12	< 1 an	< 2 ans	< 3 ans	< 4 ans	< 5 ans	> 1 an	2017.12
Clients - Avances et acomptes reçus	642	642	-	-	-	-	-	61
Clients - Avoirs et RRR	-	-	-	-	-	-	-	0
Dettes sociales	3 671	3 671	-	-	-	-	-	3 805
Dettes fiscales	1 461	1 461	-	-	-	-	-	2 014
Impôts différés	83	83	-	-	-	-	-	128
Etat, impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes courants passifs	0	0	-	-	-	-	-	11
Autres dettes	43	43	-	-	-	-	-	13
Produits constatés d'avance	3 602	3 602	-	-	-	-	-	2 847
Total dettes diverses	9 503	9 503	-	-	-	-	-	8 878

Les dettes fiscales et sociales s'établissent à un total de 5,1 M€ sans antériorité particulière. Seuls les recours sur la CFE 2017 et la taxe foncière entrepris par GSK depuis 2015 restent provisionnés pour des valeurs respectives de 0,5 M€ et 0,2 M€.

Les produits constatés d'avance correspondent aux opérations courantes de séparation d'exercice sur la base d'un chiffre d'affaires à l'avancement. Leur progression reflète la hausse d'activité.

11 Postes du compte de résultat

11.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	2018.12	2017.12
Production vendue de biens	-	412
Production vendue de services	20 384	14 068
Autres refacturations avec marge	216	138
Rabais, remises, ristournes accordées par l'entreprise	(511)	(313)
Total chiffre d'affaires	20 087	14 305

11.2 Autres produits d'exploitation

	2018.12	2017.12
Production stockée	5	-
Production immobilisée	372	-
Subventions d'exploitation	7 934	7 956
Part. résultat /opérat. commun bénéfice	(51)	-
Autres produits	3 701	3 411
Transferts de charges d'exploitation	716	238
Total Autres produits d'exploitation	12 677	11 605

La subvention GSK pour un montant de 7,9 M€ versée en janvier 2018 a été constatée en subvention d'exploitation.

Les autres produits se composent principalement des crédits d'impôt recherche pour 3,6 M€ en 2018 et 3,4 M€ en 2017.

11.3 Achats consommés et autres charges externes

L'augmentation de l'activité de 40% permet l'absorption des coûts fixes. L'augmentation de notre marge brute et la maîtrise des coûts de fonctionnement permettent une diminution relative des achats consommés et autres charges externes, passant de 100,43% du chiffre d'affaires en 2017 à 82,41% en 2018.

Ces derniers intègrent les dépenses de fonctionnement des différents sites, l'augmentation de l'activité service, l'intégration de l'activité Bertin Pharma et l'internalisation de nos dépenses de R&D.

11.4 Impôts et Taxes

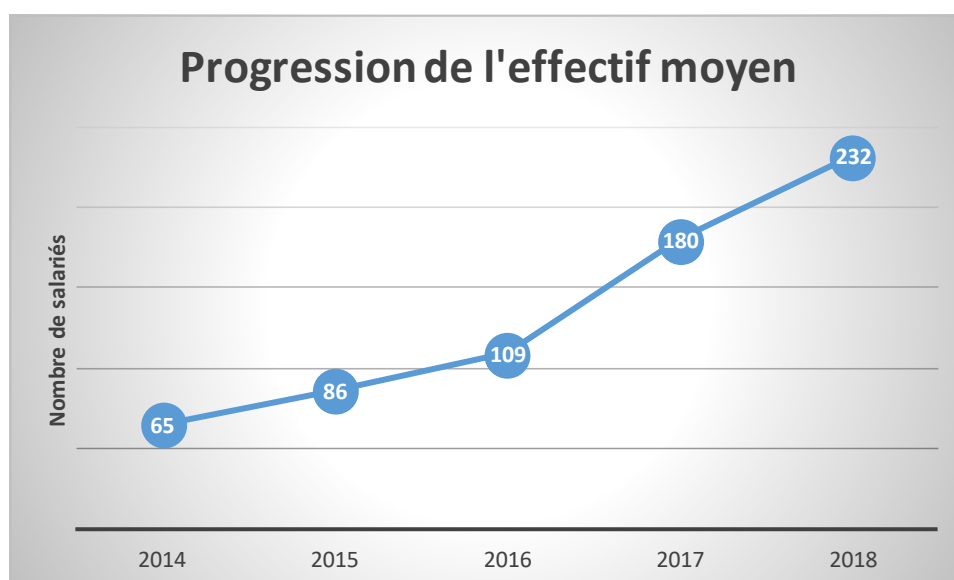
Les impôts et taxes s'établissent à 1 M€ en 2018 contre 1,3 M€ en 2017, soit une diminution de 0,3 M€. Ces valeurs intègrent la taxe foncière et la CFE concernant le centre François Hyafil pour un montant net dégrevé de 473 K€ en 2018 contre des valeurs en 2017 de 800 K€.

Depuis 2015 le bâtiment a été classé par l'administration fiscale en bâtiment industriel. GSK a depuis initié une procédure avec l'administration fiscale afin de revoir cette position. Dans la continuité, Oncodesign a porté la même réclamation devant l'administration fiscale. L'intégralité de la charge a néanmoins été enregistrée dans les comptes.

11.5 Charges de personnel

	2018.12	2017.12
Rémunérations du personnel	(11 311)	(9 050)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(4 613)	(3 817)
Autres charges de personnel (dont intéressement)	(63)	(2)
Total Charges de personnel	(15 987)	(12 869)

L'augmentation de la masse salariale traduit les différentes opérations de croissance externe réalisées depuis le 1^{er} décembre 2016 avec les 57 personnes du centre Francois Hyafil et les 46 personnes de PK PDesign, d'autre part le groupe a augmenté ses effectifs de 9 personnes supplémentaires sur l'année pour atteindre un effectif total au 31 décembre 2018 de 229 (effectif moyen sur l'année 232 salariés).



Ces personnels ont contribué d'une part à faire croître l'activité « Service », accélérer nos programmes de « Licensing » et de « Partenariat » et renforcer les équipes de soutien à ces diverses activités stratégiques.

11.6 Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

	2018.12	2017.12
Dotations aux Amort./Dép.immo.	(2 099)	(1 792)
Dotations aux amortis sur charges à répartir	-	-
Var. nette des dép. actif circulant	(163)	(56)
Var. nette des provisions	(302)	276
Total Variations nettes des amort. et des dép.	(2 563)	(1 571)

L'année 2018 supporte la charge d'amortissement en année pleine de PKP DESIGN entré dans le périmètre le 1^{er} septembre 2017 ainsi que les actions investissements des exercices antérieurs.

11.7 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

	2018.12	2017.12
Charges d'intérêts sur emprunt	(415)	(65)
Pertes de change	0	(236)
Autres charges financières	(1)	(4)
Dotations financières	60	-
Total Charges financières	(356)	(304)
	2018.12	2017.12
Dividendes	-	-
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	-	-
Gains de change	63	-
Autres produits financiers	43	148
Total Produits financiers	105	148
Résultat financier	(251)	(155)

11.8 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

	2018.12	2017.12
Produits excep. s/ exercices antérieurs	553	32
Produits de cession d'immo. corp.	-	7
Autres produits exceptionnels	94	0
Reprises exceptionnelles	373	-
Total Produits exceptionnels	1 020	39
	2018.12	2017.12
Charges excep. s/ exercices antérieurs	(458)	(59)
VNC des immo. incorp. cédées	-	(765)
Autres charges exceptionnelles	(414)	(379)
Dotations exceptionnelles	(35)	-
Total Charges exceptionnelles	(907)	(1 203)
Résultat exceptionnel	113	(1 164)

Les autres charges exceptionnelles correspondent à des coûts de départs de personnel suite à une réorganisation des sites pour une valeur de 414 K€. Ces valeurs sont compensées par la reprise Indemnités Départ en Retraite pour 373 K€.

Les produits et charges exceptionnelles sur exercices antérieurs ressortent positifs à 95 K€. Ces valeurs correspondent à des corrections suite à l'assainissement de bases de données en vue d'un nouveau système d'informations.

11.9 Impôt sur les sociétés

11.9.1 Détail des postes du bilan

	2017.12	Incidence résultat	Variations de périmètre	2018.12
Impôts différés - actif	93	(93)	-	0
Impôts différés - passif	(128)	45	-	(83)
Solde net d'impôt différé	(35)	(49)	-	(83)

11.9.2 Ventilation de l'imposition différée par nature

	2017.12	Incidence résultat	Variations de périmètre	2018.12
Différences temporaires	85	(49)	0	37
<i>Annulation des écarts de conversion</i>	(0)	(3)	-	(3)
<i>Retraitement PIDR</i>	344	(34)	0	312
<i>Annulation résultat sur changements comptables</i>	-	-	-	-
<i>Retraitement Crédit-bail</i>	(259)	(13)	-	(271)
Retraitements et Neutralisations	(120)	-	(0)	(120)
Activation des reports déficitaires	0	-	-	0
Solde net d'impôt différé par nature	(35)	(49)	-	(83)

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

11.9.3 Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

	2018.12	2017.12
Impôts différés	(49)	(35)
Crédit d'impôt	48	(221)
Autres CIR non reclassables produit ou ch. d'impôts ou économies d'impôts	-	-
Total Impôt sur les bénéfices	(1)	(256)

11.9.4 Preuve d'impôt

	2018.12		
	Base	IS	Taux d'IS
Résultat net des sociétés intégrées	(3 150)		
Impôts exigibles		48	
Impôts différés		(49)	
Crédits d'impôts / carry-back			
Charge d'impôt consolidée (A) et taux effectif		(1)	0,03%
Résultat net avant impôt	(3 151)	-	-
Impôt théorique au taux en vigueur (B)		(1 050)	33,33%
Ecart impôt théorique vs impôt consolidé (A-B)	1 049		

	Base	IS	Incidence taux d'impôt
Différence permanentes social	(4 194)	(1 398)	44,37%
Crédits d'impôts	-	-	0,00%
Incidence taux	146	49	-1,55%
Différence permanentes consolidation	413	138	-4,37%
Résultat déficitaire	6 786	2 262	-71,78%
Total	3 150	1 049	-33,33%

12 Autres informations

12.1 Engagements hors bilan

12.1.1 Engagements donnés

Nantissement de 450 K€ des comptes à terme pour garantir, le prêt de 350 K€ accordé et le découvert autorisé à hauteur de 800 K€.

12.1.2 Engagements reçus

Néant

12.2 Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

Effectif moyen année pleine	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Ouvrier / Employé	13	19	-32%
Technicien /Agent de maîtrise	115	80	44%
Cadres	102	79	29%
Dirigeants	2	2	0%
Total	232	180	4%

12.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au titre de la mission légale s'élèvent à 60 K€.

12.4 Parties liées

12.5 Dirigeants : engagements en matière de pensions et indemnités assimilés

Néant

12.6 Dirigeants : rémunérations

Cette information aboutirait à communiquer un montant individuel.

Partie 3 : Comptes sociaux Oncodesign SA au 31 décembre 2018

1	BILAN ACTIF	70
2	BILAN PASSIF.....	71
3	COMPTE DE RESULTAT (en liste)	72
4	COMPTE DE RESULTAT (suite)	73
5	TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	74
ANNEXES AUX COMPTES		75
1.	Arrêtés des comptes :.....	76
2.	Événements marquants de la période	76
3.	Principes, règles et méthodes comptables.....	76
NOTES		80
1.	Immobilisations	81
2.	Amortissements.....	82
3.	Stock (en valeur brute)	82
4.	Créances et dettes	83
5.	Comptes à terme	84
6.	Capitaux propres	84
7.	Avances conditionnées	86
8.	Les subventions d’exploitation.....	86
9.	Emprunts et concours bancaires	87
10.	Compte de régularisation	87
11.	Provisions.....	88
12.	Chiffre d’affaires et autres revenus.....	88
13.	Produits et charges exceptionnels.....	89
14.	Impôt sur les bénéfices.....	89
15.	Résultat par action.....	90
16.	Opérations avec des parties liées	90
17.	Engagements donnés	91
18.	Crédit-bail	92
19.	Indemnité de fin de carrière.....	92

20.	Filiales et Participations.....	93
21.	Effectifs.....	94
22.	Evénements postérieurs à la clôture.....	94

1 BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé I				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets,droits similaires	1 489 115	967 171	521 945	516 930
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	463 238		463 238	55 165
Avances,acomptes immob. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	13 395	8 199	5 196	
Installations techniq., matériel, outillage	2 658 251	2 054 950	603 301	429 003
Autres immobilisations corporelles	1 278 073	908 313	369 759	274 153
Immobilisations en cours	21 845		21 845	2 270
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 161		1 161	1 161
Créances rattachées à participations	10 000		10 000	10 000
Autres titres immobilisés				
Prêts	206 823		206 823	148 650
Autres immobilisations financières	2 146 470	38 046	2 108 424	2 368 717
TOTAL II	8 288 371	3 976 679	4 311 692	3 806 050
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	930 179	58 507	871 672	598 694
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances,acomptes versés/commandes				(315)
CREANCES				
Créances clients & cptes rattachés	6 573 942	311 404	6 262 538	5 719 221
Autres créances	6 299 385	481 310	5 818 076	7 476 191
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dt actions propres <input type="text"/>)				
Disponibilités	8 917 662		8 917 662	10 779 760
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	633 579		633 579	529 804
TOTAL III	23 354 747	851 220	22 503 527	25 103 355
Frais émission d'emprunts à étaler IV				
Primes rembourst des obligations V				
Ecart de conversion actif VI	59 242		59 242	116 107
TOTAL GENERAL (I à VI)	31 702 360	4 827 899	26 874 461	29 025 512

2 BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	545 473	545 473
Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 691 894	17 691 894
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	21 409	21 409
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.		
Report à nouveau	(14 233 711)	(9 433 175)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(2 305 802)	(4 800 535)
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Capitaux Propres	1 719 264	4 025 067
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	2 083 257	1 705 945
Autres Fonds Propres	2 083 257	1 705 945
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	59 242	116 107
Provisions pour charges		
Provisions	59 242	116 107
DETTES (4)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 110 555	2 984 223
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs	15 342	13 610
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 941 135	3 362 667
Dettes fiscales et sociales	4 448 635	4 723 779
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	70	70
Autres dettes	449 557	177 246
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	12 033 514	11 916 648
Dettes	22 998 809	23 178 242
Ecarts de conversion passif	13 889	151
Total Général	26 874 461	29 025 512

3 COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
			12 mois	12 mois
Ventes de marchandises				
Production - biens			557 242	412 404
venue - services	6 143 209	7 997 893	14 141 102	11 544 132
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	6 143 209	7 997 893	14 698 344	11 956 535
Production stockée				
Production immobilisée			371 696	
Subventions d'exploitation			13 985	35 995
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 100 978	292 064
Autres produits			457 397	124 698
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		I	18 642 399	12 409 292
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)			2 703 343	2 689 018
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)			(295 560)	(132 811)
Autres achats et charges externes			13 069 578	10 629 220
Impôts, taxes et versements assimilés			960 814	1 134 031
Salaires et traitements			10 391 798	8 467 056
Charges sociales			4 296 484	3 418 596
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			570 865	422 454
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			282 585	92 687
Pour risques et charges : dotations aux provisions			59 242	
Autres charges			507 650	205 879
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		II	32 546 799	26 926 130
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(13 904 400)	(14 516 838)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée		III		
Perte supportée ou bénéfice transféré		IV		
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			42 620	148 175
Reprises sur provisions et transferts de charges				147
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		V	42 620	148 322
Dotations financières aux amortissements et provisions			34 796	111 160
Intérêts et charges assimilées (6)			125 624	64 355
Différences négatives de change			0	81 947
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		VI	160 420	257 462
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(117 800)	(109 140)
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			(14 022 199)	(14 625 979)

4 COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
	12 mois	12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 471 272	8 174 700
Produits exceptionnels sur opérations en capital	94 202	15
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7) VII	8 565 474	8 174 715
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	379 489	1 419 155
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7) VIII	379 489	1 419 155
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	8 185 985	6 755 560
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX		
Impôts sur les bénéfices X	(3 530 412)	(3 069 884)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	27 250 493	20 732 329
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	29 556 295	25 532 863
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(2 305 802)	(4 800 535)

5 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Resultat de la période	-2 305 802	-4 800 535
Dotations et reprises d'amortissement sur immobilisations	570 865	199 385
Dotations et reprise de provisions	92 144	148 531
Variation du BFR	2 390 776	-2 038 778
Trésorerie nette absorbée par les opérations	747 982	-6 491 397
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'actifs immobilisés	-1 391 109	-922 764
+/-VNC des actifs immobilisés cédés		975 273
Produit des actifs cédés		10 507 000
Cession / acquisition d'actifs financiers	167 325	-2 215 619
Dettes sur acquisition d'actif immobilisé		
Trésorerie nette absorbée par les activités d'investissement	-1 223 785	8 343 890
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Appel du capital		
Prime d'émission		
Autre capitaux propres		
Encaissements d'avances remboursables	402 275	287 000
Dettes financières diverses	126 332	2 195 843
Remboursement d'avance remboursable	-24 963	-35 000
Variation des comptes courants	-1 889 483	-2 986 865
Trésorerie nette provenant des activités de financement	-1 385 839	-539 022
Variation de trésorerie	-1 861 641	1 313 472
Trésorerie à l'ouverture	10 779 303	9 466 289
Trésorerie à la clôture	8 917 662	10 779 760

ANNEXES AUX COMPTES

1. Arrêtés des comptes :

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2018 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 9 avril 2019.

2. Événements marquants de la période

Cf. Faits marquant – Rapport de Gestion 2018

3. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de la société ONCODESIGN SA ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (Articles L.123-12 à L123-28) et les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (Règlement ANC 2016-12 du 12 décembre 2016).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les mêmes méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes sociaux historiques ont été utilisées pour l'établissement des comptes intermédiaires : il n'y a pas eu de changement de méthode comptable.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1) Immobilisations

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : 1 à 5 ans
- Brevets, licences d'exploitation : 20 ans

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Les frais de dépôts de brevets sont enregistrés en immobilisations incorporelles en cours pendant toute la période allant de la date de dépôt prioritaire à la date de dépôt international (12 mois).

Ces frais sont ensuite transférés en immobilisations incorporelles. Viendront ensuite s'ajouter les frais de dépôts internationaux au fur et à mesure de ceux-ci.

Les immobilisations incorporelles sont constituées par :

- Des logiciels spécifiques à l'activité de la société notamment :
 - LIMS (Laboratory Information Management System) : logiciel de suivi de l'activité des laboratoires.
 - Vivo Manager : logiciel spécifique de suivi des opérations sur les animaux.
- Les frais de dépôt de brevets
- Les frais de dépôts de marque

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériels et outillages : 2 à 5 ans ;
- Installations générales et agencements : 5 à 10 ans ;
- Matériels de transport : N A ;
- Matériels de bureau et informatique : 3 à 5 ans.

c) Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les immobilisations financières correspondent pour leur essentiel à l'effort de construction.

Néanmoins la société possède les titres de participation de la société Oncodesign Inc., Oncodesign USA Inc. et une participation au GIE Pharmimage.

D'autre part, dans le cadre du contrat de liquidité confié à la société Louis Capital Markets, la société possède 19 327 actions propres au 31 décembre 2018. Ces actions sont valorisées selon le principe FIFO. (First In First Out). Dès lors que la valeur FIFO est supérieure au cours à la date de clôture une provision est portée au bilan.

2) Les Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks se composent essentiellement :

- De consommables de fonctionnement : il s'agit des réactifs de laboratoires et consommables divers (blouse, gants...) qui ne se rattachent pas directement à une étude.
- De consommables spécifiques : il s'agit de médicaments de référence, d'anticorps affectable aux études.
- D'animaux : Il s'agit des animaux présents en zone de quarantaine au moment de la clôture de la période. Les animaux sont considérés comme « consommés », dès lors qu'ils sortent de la quarantaine pour rentrer dans le processus de production.

Du fait de la nature des composants des stocks, la société comptabilise des provisions pour dépréciation sur la base des dates de péremption des réactifs, médicaments et anticorps. La société enregistre également des dépréciations pour rotations lentes.

3) Créances

Les créances d'exploitation font l'objet d'une appréciation au cas par cas. En fonction du risque encouru, une provision pour dépréciation est constituée.

Les créances clients sont provisionnées dès lors que la société constate un litige avec client ou entame une procédure de recouvrement envers le client.

4) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Les éventuelles provisions pour dépréciation des valeurs mobilières sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et :

- Le cours moyen du dernier mois pour les titres cotés
- La valeur probable de négociation pour les titres non cotés

5) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actifs « Valeurs mobilières de placement » et « Disponibilités », dans la mesure où ces éléments sont disponibles à très court terme, et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Les découverts bancaires, dans la mesure où ils répondent à un besoin ponctuel et non récurrent, sont intégrés aux disponibilités dans le tableau de trésorerie.

6) Opération en Devises

Les créances et dettes libellées en devises sont exprimées au cours de la clôture de la période. Les écarts en découlant sont portés en "Ecart de conversion" à l'Actif ou au Passif du bilan. Une provision est constituée pour couvrir les pertes de change latentes.

7) Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

8) Les subventions et avances conditionnées

Les avances conditionnées reçues dans le cadre de projets menés par les équipes Recherche & Développement sont enregistrées, à réception, dans le compte de bilan au passif « Autres fonds propres – Avances conditionnées ». Les subventions sont reconnues en compte de résultat, en produits d'exploitation en fonction

de l'avancement des charges auxquelles elles se rapportent. Le cas échéant, une provision pour subvention perçue d'avance est comptabilisée.

9) Les Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge de la période sur laquelle a été constitué l'emprunt.

Les intérêts courus à payer sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu par le contrat.

10) Indemnités de départ à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués, selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle.

Ces engagements ne font pas l'objet de provisions mais figurent dans les engagements hors bilan.

11) Crédit Impôt Recherche (CIR)

La société Oncodesign dispose d'un agrément au Crédit d'Impôt Recherche pour ses clients.

Le Crédit Impôt Recherche est comptabilisé dans les comptes de la société au compte de résultat au crédit du poste « impôt sur les sociétés ».

12) Le Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires se décompose dorénavant selon 3 flux :

⇒ Le flux de Services

Il correspond au flux d'affaires récurrent du Groupe. Il s'adresse à tous les types de thérapies et familles de cibles, il repose sur deux nouveaux types d'offres qui étendent les aires thérapeutiques concernées en dehors de l'Oncologie, en incluant également la chimie. Elles seront lancées commercialement sur la fin du second trimestre 2018.

⇒ Les flux de Partenariat et de *Licensing*

Ils sont avant tout basés sur des projets de *Drug Discovery* issus de la technologie propriétaire Nanocyclix capable de produire des inhibiteurs de kinases très spécifiques.

Le partage de risque avec des Pharmas partenaires est :

- soit précoce au stade de la phase de lead optimisation,
- soit à la suite des premières phases cliniques.

Plus le risque est partagé tardivement plus les retours financiers sont importants.

13) Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement aux charges d'intérêts d'emprunts, aux produits d'intérêts de comptes à terme.

NOTES

1. Immobilisations

CADREA - IMMOBILISATIONS	immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
		par réévaluation au cours de l'exercice	acquisitions, créations, apports, virements
Frais établissement et de développpt	TOTAL I		
Autres postes immob. incorporelles	TOTAL II	1 225 499	782 020
Terrains			
Construction sur sol propre			
Construction sur sol d'autrui	8 199		5 196
Install.techn.,mat.,outillage indust.	2 343 361		314 890
Autres immo. Installations générales et agencements	413 510		131 818
Autres immo. Matériel de transport	476 860		
Autres immo. Matériel de bureau et informatique, mobilier	177 980		77 905
Immobilisations corporelles en cours	2 270		21 845
Avances et acomptes			
TOTAL III	3 422 180		551 654
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	11 161		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 520 618		1 076 174
TOTAL IV	2 531 779		1 076 174
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	7 179 458		2 409 848

CADRE B - IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale, Valeur d'origine
	par virement de poste à poste	par cession, mise HS, mise en équivalence		
Frais établissement et développpt	TOTAL I			
Autres postes immo.incorporelles	TOTAL II	55 165	1 952 354	
Terrains				
Construction sur sol propre				
Construction sur sol d'autrui			13 395	
Install.techn.,mat.,outillage indust.			2 658 251	
Autres immo. Installations générales et agencements			545 328	
Autres immo. Matériel de transport			476 860	
Autres immo. Matériel de bureau et informatique, mobilier			255 885	
Immobilisations corporelles en cours		2 270	21 845	
Avances et acomptes				
TOTAL III		2 270	3 971 564	
Participations par mise en équivalence				
Autres participations			11 161	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immob. financières		1 243 498	2 353 293	
TOTAL IV		1 243 498	2 364 454	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		1 300 934	8 288 372	

Les principaux mouvements d'acquisition :

- Les Immobilisations incorporelles sont constituées de
 - Brevet sur la technologie Nanocyclix
 - logiciel informatique
 - production immobilisée s'établit à 463 K€ correspondant aux développements d'outils de gestion internes, de chiffrages d'études, de logiciels adaptés au projet « ONCOSNIPE » pour l'essentiel.
- Les immobilisations corporelles représentent le renouvellement de matériel technique récurrent et des investissements liés à l'accroissement de la société
- Le poste « immobilisations financières » intègre le dépôt de garantie consenti dans le cadre de l'opération de lease-back sur le Centre François Hyafil.

2. Amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Amortissements fin exercice
Frais établist, développement TOTAL I				
Autres immob.incorporelles TOTAL II	663 696	313 767		977 463
Terrains				
amort agenc cons sol autrui	8 199			8 199
amort mat & outillages	1 904 065	140 593		2 044 658
amorts inst agct divers	262 584	43 201		305 785
amort mat info	357 068	70 742	2 389	425 421
amort mobiliers	174 545	2 562		177 107
TOTAL III	2 706 461	257 098	2 389	2 961 170
TOTAL (I à III)	3 370 157	570 865	2 389	3 938 633

3. Stock (en valeur brute)

En €	31/12/2018	31/12/2017
Cons. Fonctionnement	356 762	153 684
Cons. Spécifiques	522 121	424 131
Animaux	51 296	17 132
TOTAL	930 179	594 947

L'augmentation du stock est essentiellement liée à l'évolution de l'activité.

4. Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	10 000		10 000
Prêts	206 823		206 823
Autres immobilisations financières	2 146 470	350 781	1 795 690
Clients douteux ou litigieux	425 969	425 969	
Autres créances clients	6 147 973	6 147 973	
Créance représent. titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 572	1 572	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 174	3 174	
- impôt sur les bénéfices	3 807 531	3 807 531	
Etat et autres - taxe sur la valeur ajoutée	528 012	528 012	
collectivités - autres impôts, taxes, versements assimilés	150 913	150 913	
- divers	65 820	65 820	
Groupe et associés	1 742 365	1 742 365	
Débiteurs divers (dont pension titres)			
Charges constatées d'avance	633 579	633 579	
TOTAUX	15 870 199	13 857 686	2 012 512

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires conver.				
Autres emprunts obligataires				
Empr., dettes - à 1 an maximum				
établist crédit - à plus de 1 an	3 110 555	434 195	2 301 360	375 000
Empr.,dettes financ.divers	15 342		15 342	
Fournisseurs, comptes rattachés	2 941 135	2 941 135		
Personnel et comptes rattachés	1 773 540	1 773 540		
Sécurité sociale, aut.org.sociaux	1 504 189	1 504 189		
- impôt bénéfices	76 444	76 444		
Etat et autres - T.V.A.	717 453	717 453		
collectivités - oblig.cautionnées				
- autres impôts	377 009	377 009		
Dettes immob. cptes rattachés	70		70	
Groupe et associés	81 096	81 096		
Autres dettes (pension titres)	368 460	368 460		
Dettes représent.titres emprunt.				
Produits constatés d'avance	12 033 514	12 033 514		
TOTAUX	22 998 809	20 307 036	2 316 772	375 000

Variation des créances de l'entreprise

Les créances affichent globalement une diminution de 6,42% (-1 089 K€) passant de 16 959 K€ en 2017 à 15 870 K€ 2018.

Ces dernières intègrent pour les valeurs les plus significatives :

- Compte courant de la filiale PKP DESIGN 1 016 K€ affichant un remboursement de 1 869 K€ sur l'exercice,
- Crédits d'Impôt 2018 pour une valeur de 3 808 K€ en progression de 317 K€ en 2018

- Créances clients progressent de 10,65% bien que l'activité ait progressée de 22,85% sur l'exercice.

Variation des dettes de l'entreprise

Les dettes sont stables et atteignent 22 999 K€.

Ces dernières sont composées pour l'essentiel des postes suivants :

- Emprunts et dettes financières pour une valeur de 3 110 K€ en progression de 126 K€ en lien avec les investissements de l'exercice,
- Dettes fournisseurs de 2 941 K€ en diminution de 12,54%, inversement proportionnel à la progression de l'activité,
- Dettes fiscales et sociales pour un total de 4 449 K€ sans antériorité particulière. Seuls les recours sur la CFE 2017 et la taxe foncière entrepris par GSK depuis 2015 restent provisionnés pour des valeurs respectives de 467 K€ et 157 K€.
- Produits constatés d'avance intègrent, en sus des opérations courantes de séparation d'exercice sur la base d'un chiffre d'affaires à l'avancement, la plus-value (9 598 K€) issue de l'opération de lease-back 2017 qui fait l'objet d'une reprise au rythme du crédit-bail de 15 ans.

5. Comptes à terme

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de comptes de dépôts à terme. Elles se décomposent comme suit :

Compte à terme	31/12/2018	31/12/2017
CIC	0	0
Caisse d'Epargne	450 319	480 654
Crédit Agricole	1 233 558	
Société Générale	2 000 667	
TOTAL	3 684 543	480 654

Ces placements sont disponibles à très court terme et ne présentent pas de risques liés à des évolutions de taux d'intérêts.

6. Capitaux propres

1) Variation des capitaux propres

en €	Capital	Reserve	Report à nouveau	Résultat	Prime d'émission	Total Capitaux Propres
31/12/2017	545 473	21 409	-9 433 175	-4 800 535	17 691 895	4 025 067
Affectation du résultat			-4 800 535	4 800 535		0
Résultat exercice				-2 305 802		-2 305 802
31/12/2018	545 473	21 409	-14 233 710	-2 305 802	17 691 895	1 719 265

2) Composition du capital social

en €	31/12/2018	31/12/2017
Capital	545 473	545 473
Valeur Nominale	0.08	0.08
Nombre d'actions	6 818 412	6 818 412
Droits de vote exerçables	10 094 604	10 094 604

3) Répartition du capital

Réalisé sur la base des titres détenus en nominatif.

En nbre d'actions	Actions ordinaires	% du Capital
Fondateurs	2 908 078	43%
Managers	457 360	7%
Financiers Historiques	316 620	4%
Public	3 119 007	46%
Auto Détention	17 347	0%
TOTAL	6 818 412	100%

4) Instruments financiers dilutifs

Il n'y a pas d'instruments financiers dilutifs au 31 décembre 2018

7. Avances conditionnées

En €	31/12/2017	Augmentation	Diminution	31/12/2018
BPI - IMAKINIB	676 982	127 275		804 257
BPI - NEDO	24 962		24 962	0
BPI - IMODI	717 000	275 000		992 000
BPI - ONCOSNIPE	287 000			287 000
TOTAL	1 705 944	402 275	24 962	2 083 257

Ces avances conditionnées sont déterminées en fonction de la nature des dépenses qui composent les projets financés.

Cf ci-avant 9.17 Annexe consolidée

8. Les subventions d'exploitation

En €	31/12/2018		31/12/2017	
	Reçues	au compte de résultat	Reçues	au compte de résultat
BPI - IMAKINIB	225 126	13 985	0	35 995
BPI - IMODI			0	
Univ. Bruxelles - FP7 : OVER-MYR			0	
BPI - ONCOSNIPE			15 000	
OPCA DEFI - FORMATIONS			0	
TOTAL	225 126	13 985	15 000	35 995

Cf ci-avant 9.17 Annexe consolidée

9. Emprunts et concours bancaires

Détail des emprunts par échéance en €	Variation nette année	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
-A un an maximum					
TOTAL	0.00	-	-	-	
-A plus d'un an					
<i>CIC 150K€ (Fin 10/02/19)</i>	- 50 208.26	8 392.74	8 392.59	-	
<i>CIC 200K€ (Fin 20/08/19)</i>	- 66 722.06	44 574.24	44 574.00	-	
<i>CE 350K€ (Fin 05/10/19)</i>	- 116 715.05	97 485.62	97 485.62	-	
<i>CIC 150K€ (Fin 15/12/19)</i>	- 49 999.95	50 124.93	50 124.93	-	
<i>BPI - 2 500 K€ (Fin 30/09/2024)</i>	0.00	2 500 000.00	125 000.00	2 000 000.00	375 000
<i>SG - 300 K€ (Fin 29/10/2023)</i>	+ 295 074.59	295 074.59	64 258.63	230 815.96	0
<i>CIC - 110 K€ (Fin 05/11/2021)</i>	+ 106 975.53	106 975.53	36 431.59	70 543.94	0
TOTAL	+ 118 404.80	+ 3 102 627.65	+ 426 267.36	+ 2 301 359.90	+ 375 000.00

Par ailleurs, la société bénéficie d'un concours bancaire à hauteur de 800 000 € qui n'est pas utilisé au 31/12/2018.

Deux nouveaux emprunts ont été souscrits en 2018 pour des valeurs respectives de 300 K€ et 110 K€ afin de financer les investissements liés à l'exploitation.

Quatre emprunts prennent fin sur l'exercice 2019 pour des valeurs d'origine de 850 K€.

L'emprunt BPI de 2.5 M€, initialement souscrit en 2017 s'inscrit sur un remboursement à plus de 5 ans.

10. Compte de régularisation

Les facturations de l'activité Expérimentation sont souvent déconnectées de la réalisation effective de l'étude, le compte de produit constaté d'avance sert à corriger le Chiffre d'Affaires à l'avancement.

La plus-value réalisée sur l'opération de cession du lease-back 10.3 M€ suit comptablement la durée de location du bien. Le produit sera donc constaté pendant 15 ans à hauteur de 686 K€ par an.

11. Provisions

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations	DIMINUTIONS Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Prov. pour litiges				
Prov. pour garanties clients				
Prov. pertes marchés à terme				
Prov. pour amendes et pénalités				
Prov. pour pertes de change	116 107	59 242	116 107	59 242
Prov. pensions, obligations simil.				
Prov. pour impôts				
Prov. pour renouvellement immo.				
Prov. pour gros entretien et revi.				
Prov. charges s/congés à payer				
Autres prov. risques et charges				
TOTAL I	116 107	59 242	116 107	59 242
Prov. immobilisat. incorporelles				
Prov. immobilisat. corporelles				
Prov. titres mis en équivalence				
Prov. titres de participation				
Prov. autres immo. financières	3 250	38 046.08	3 250	38 046
Prov. stocks et en cours	35 925	58 507	35 925	58 507
Prov. comptes clients	222 190	260 004	170 790	311 404
Autres prov. pour dépréciation	481 310			481 310
TOTAL II	742 675	356 557	209 966	889 266
TOTAL GENERAL (I + II)	858 782	415 798	326 073	948 508

Dont :

Exploitation	318 510	206 715
Financières	97 288	119 357
Exceptionnelle		

La provision sur stock suit les règles fixées.

Les créances client ont fait l'objet de provisions à 100 ou 50% en fonction du risque d'irrécouvrabilité.

Le poste « autres provisions pour dépréciation » affiche un solde de 481 K€ correspondant à la créance en compte courant de la filiale canadienne ayant supporté une partie des coûts de déploiement de nos activités sur le territoire nord-américain. A noter que la filiale SYNERGIE MTL est détenue à 100% par Oncodesign Inc. Canada depuis 02/2018.

12. Chiffre d'affaires et autres revenus

Oncodesign a été fondée en 1995 avec pour vocation dès l'origine de découvrir et d'apporter de nouveaux traitements personnalisés et efficaces aux patients atteints de cancers.

Le découpage du chiffre d'affaires reprend l'organisation opérationnelle par flux (Cf 9.12) : Service, Partenariat et Licensing, s'ajoutent à ces flux opérationnels les prestations intra groupe et les revenus annexes (loyers des bureaux du CFH...).

Revenus en K€	31/12/2018	31/12/2017
Flux service	13 104	10 672
Flux partenariat	1 037	856
Flux Licensing	0	16
Prestations filiale et loyers CFH	557	413
Production immobilisée	372	
Redevances marque Oncodesign	346	61
Transferts de charges	2 823	237
TOTAL Revenus des Opérations	18 239	12 255

Ces valeurs correspondent aux opérations ONCODESIGN SA, et intègrent les flux intragroupes.

Les prestations des filiales correspondent à commissions apportées d'affaires pour le compte de notre filiale PKP DESIGN.

Les transferts de charges se composent comme suit :

- Prise en charge de formation, d'IJSS, de prévoyance et d'avantage en nature pour une valeur de 145 K€
- Mise à disposition de personnel technique, management fees, refacturation des provisions de congés et JNT du personnel PKP DESIGN transféré sur la société mère Oncodesign, pour un total de 1 324 K€
- Refacturation de prestations avec adressage inapproprié de notre filiale PKP DESIGN pour une valeur de 139 K€
- Correction d'exploitation sur exercice antérieur suite à l'assainissement de base de données en vue d'un nouvel ERP pour une valeur de 529 K€
- Reprise de la plus-value sur opération de lease-back pour un montant de 686 K€

13. Produits et charges exceptionnels

Le résultat exceptionnel s'élève à 8 186 K€ et intègre pour l'essentiel la subvention de 7 920 K€, versée par GSK au titre du troisième versement des 33 000 K€.

14. Impôt sur les bénéfiques

La société étant déficitaire, elle ne supporte pas de charge d'impôt. L'estimation du crédit d'impôt recherche, sur la base des dépenses de la période, s'établit à 3 483 K€ au 31/12/2018.

Les autres crédits d'impôts, s'élèvent à 48 K€.

Le CICE est comptabilisé dans un compte de charge de personnel et s'élève à 214 K€ à la fin de la période. Le CICE est utilisé pour renforcer les fonds de l'entreprise, les investissements et financer le besoin en fonds de roulement.

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société ONCODESIGN est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe ONCODESIGN. Elle agit en qualité de tête de groupe fiscal ONCODESIGN – PKP DESIGN.

Les crédits d'impôts de la filiale intégrée PKP DESIGN s'élèvent à 76 K€.

15. Résultat par action

Résultat par action	31/12/2018	31/12/2017
Nombre moyen pondéré d'actions	6 818 412	6 818 412
Résultat Net	(2 305 802)	(4 800 536)
Bases de calcul du résultat par action	(2 305 802)	(4 800 536)
Stock-options ayant un effet dilutif		
Actions gratuites ayant un effet dilutif		
Bons de souscriptions d'actions ayant un effet dilutif		
Bases de calcul du résultat dilué par action	(2 305 802)	(4 800 536)
Résultat par action	(0.34)	(0.70)
Résultat dilué par action	(0.34)	(0.70)

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions approprié. Pour le calcul du résultat net par action, le nombre d'actions retenu est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier tenant compte de la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend notamment en compte le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action, complété du nombre de stock-options et bons de souscriptions d'actions et d'actions gratuites dilutifs.

Les actions ordinaires potentielles sont traitées comme dilutives si, et seulement si, leur conversion en actions ordinaires avait pour effet de réduire le bénéfice par action ou d'augmenter la perte par action des activités poursuivies

16. Opérations avec des parties liées

Il existe 3 opérations avec des parties liées :

- Rémunération du compte courant de la société PCG au taux maximum fiscalement déductible. A fin décembre, compte tenu du montant non significatif, aucun intérêt n'a été constaté au 31 décembre 2018.
- Financement de 5 places en crèche pour le personnel Oncodesign à la SARL CGD (société de Catherine Genne, Directeur Général Délégué et Administrateur Oncodesign), conclu le 8 décembre 2016. Le montant de cette convention s'élève à 43 K€ annuel.
- Honoraires de monsieur Jan Hoflack dans le cadre des prestations de Directeur Scientifique facturés par la société de Mr Jan Hoflack, Pharmopsis BV, conclu le 20 juillet 2010. Le montant de ces honoraires s'élève à 296 K€ sur la période.

17. Engagements donnés

1) Nantissements :

Nantissements des comptes à terme

- Caisse d'Épargne : 300 000€ dans le cadre du découvert autorisé de 400 000 € jusqu'au 30/06/2019
- Caisse d'Épargne : 150 000 € dans le cadre du prêt de 350 000 € jusqu'en Avril 2019

2) Caution :

Caution d'Oncodesign SA pour sa filiale PKP DESIGN SAS, dans le cadre du rachat du fonds de commerce Bertin Pharma :

- Prêt Crédit Agricole pour un montant de 667 K€
- Prêt Société Générale pour un montant de 670 K€
- Prêt Caisse d'Épargne pour un montant de 663 K€.

Garantie d'ONCODESIGN SA pour sa filiale SYNERGIE MTL, dans le cadre d'une garantie de découvert de 250 KCAD via la Lyonnaise de Banque et la Société Générale.

3) Engagement de Fonds propres

Depuis sa création, la Société a bénéficié d'aides remboursables à l'innovation accordées par BPI et l'ANVAR et de subventions accordées par les collectivités publiques.

Il n'existe plus de conditions de fonds propres sur les prochaines étapes des projets financés par BPI.

18. Crédit-bail

Rubriques	31/12/2018			31/12/2017		
	Constructions	Matériels	Total	Constructions	Matériels	Total
VALEUR D'ORIGINE	12 150 000	396 956	12 150 000	12 150 000	166 956	12 150 000
AMORTISSEMENTS						
Cumul exercices antérieurs	3 163 333	108 176	3 163 333	2 920 000	71 144	2 920 000
Exercice en cours	943 333	107 310	943 333	243 333	37 032	243 333
TOTAL	4 106 667	215 486	4 106 667	3 163 333	108 176	3 163 333
VALEUR NETTE	8 043 333	181 470	8 043 333	8 986 667	58 780	8 986 667
REDEVANCES PAYEES						
Cumul exercices antérieurs	4 192 572	104 284	4 192 572	3 897 121	67 986	3 965 106
Exercice en cours	963 791	104 966	963 791	295 452	36 298	331 750
TOTAL	5 156 363	209 250	5 156 363	4 192 572	104 284	4 296 856
REDEVANCES A PAYER						
A un an au plus	756 809	106 109	756 809	963 791	29 398	993 189
A plus d'un an et moins de 5 ans	8 883 810	86 510	8 883 810	9 640 619	32 804	9 673 423
A plus de cinq ans	0	0	0	0	0	0
TOTAL	9 640 619	192 618	9 640 619	10 604 410	62 202	10 666 611

Les engagements de crédits baux se décomposent comme suit :

- Crédit-bail immobilier des locaux de Dijon pour une valeur de 88 K€. Ce contrat prend fin en octobre 2019.
- Crédit-bail immobilier des locaux du site des Ulis pour une valeur de 9 552 K€, soit 668 K€ à moins d'un an, 2 673 K€ sur une période de 1 à 5 ans et 6 210 K€ sur une période à plus de 5 ans.
- Crédits-baux mobiliers pour une valeur globale de 193 K€ :
 - 160 K€ : Baie de stockage de données informatiques sur le projet ONCOSNIPE,
 - 12 K€ : matériel de reproduction,
 - 21 K€ : Gestion Electronique de Données.

19. Indemnité de fin de carrière

Options retenues :

- Taux turn-over pour les employés de moins de 50 ans : 8.28%
- Taux turn-over pour les employés de plus de 50 ans : 0%
- Taux de revalorisation des salaires : 2,5% par an
- Taux d'actualisation (iBoxx / Bloomberg) : 1,31%

La provision est calculée, pour les sites de Dijon et des Ulis (centre François Hyafil) sur les conditions de la convention collective des industries chimiques.

Le montant de la provision s'élève à : 1 246 071 €

20. Filiales et Participations

1) Oncodesign INC (615 Boulevard René Lévesque ouest-Montréal)

Détenue à hauteur de 100% de son capital social.

Créée en mars 2007, la société Oncodesign Inc. est, suite à la crise financière de 2008, inactive depuis l'exercice 2009. Cette société détient à ce jour 100% de la société SYNERGIE MTL. Le résultat 2018 fait apparaître une perte de 44 KCAD (28 K€).

Les comptes 2018 de la filiale SYNERGIE MTL affichent un chiffre d'affaires de 934 KCAD (599 K€) et un résultat déficitaire de 99 KCAD (63 K€).

2) GIE Pharmimage (28 rue Louis de Broglie 21000 Dijon)

Groupement d'intérêt économique au capital de 60 K€ immatriculé au RCS de Dijon sous le numéro 503 269 615. Nous détenons 16,7% de son capital social soit 10 K€.

Le résultat estimé du GIE, est déficitaire de à 158 K€. La quote-part de 26,4 K€ sera intégrée dans le résultat fiscal d'Oncodesign SA.

3) Oncodesign USA Inc. (400 Technology Square Lower Level Cambridge, MA 02139 USA)

Créé en septembre 2015, cette filiale commerciale à 100% prend en charge le marché nord-américain. La filiale réalise un chiffre d'affaires de 1,9 M USD (1,7 M€) et affiche une perte de 120 KUSD (105 K€).

4) PK PDesign SAS (20 rue Jean Mazen 21000 DIJON)

SAS au capital de 1 000 € détenue à 100% par Oncodesign SA. Cette société a été créée en avril 2017 afin de porter le fonds de commerce et l'activité de Bertin Pharma acquis le 1^{er} septembre 2017.

L'exercice 2018 est le premier exercice sur une période de 12 mois. Cette dernière affiche un chiffre d'affaires de 4 880 K€ avec un résultat déficitaire de 60 K€.

21. Effectifs

Effectif moyen 2 sites	31/12/2018	31/12/2017
Ouvrier / Employé	13	19
Technicien /Agent de maitrise	97	72
Cadres	92	71
Dirigeants	2	2
Total	204	164

Effectif présent	31/12/2018	31/12/2017
Ouvrier / Employé	13	22
Technicien /Agent de maitrise	106	79
Cadres	100	75
Dirigeants	2	2
Total	221	178

Les recrutements réalisés correspondent à la mise en œuvre de la stratégie de la société sur ces 3 activités stratégiques.

22. Evénements postérieurs à la clôture

Cf. 3. Faits marquants – Rapport de gestion